



Le poulet :

un bon choix pour le
Canada, un bon choix
pour les Canadiens



Rapport Annuel 2013



À l'intention du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Gerry Ritz,
et du Conseil des produits agricoles du Canada.

Table des matières

Qui sommes-nous? • 4	26 • Comment ça marche?
Rapport du président • 6	28 • Croissance différentielle
Conseil d'administration, Comités et personnel • 8	29 • Surveillance du marché
Message du Directeur exécutif • 10	35 • Suivi et application
Qui nous sommes • 12	36 • Nos défis
Responsabilité sociale de l'entreprise • 13	38 • Relations gouvernementales
Planification stratégique • 14	40 • La volaille de réforme
Ce que nous faisons • 18	41 • Commerce international
Soins aux animaux • 20	44 • Communications et sensibilisation
L'utilisation d'antimicrobiens • 21	48 • Stratégie de relations publiques
Salubrité des aliments à la ferme • 23	50 • Rapport des vérificateurs
La recherche avicole au Canada • 24	et états financiers



Les Producteurs de poulet du Canada
350, rue Sparks, bureau 1007, Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Tél : (613) 241-2800 Téléc : (613) 241-5999
Courriel : ppc@poulet.ca Site Web : www.poulet.ca
Conçu à l'interne. Imprimé par Tri-Co Evolution.



INTRODUCTION

Bon pour le Canada

Quand on parle d'animaux de la ferme, les poulets ne sont pas de très grande taille, mais leur impact sur l'économie canadienne est très important. Comme l'industrie canadienne du poulet profite à la fois aux économies urbaine et rurale d'un bout à l'autre du pays, il est facile de voir comment le poulet est un bon choix pour le Canada.

Les producteurs canadiens de poulet constituent une force stabilisatrice dans le Canada rural, où ils peuvent réinvestir avec confiance dans leurs communautés, mais leur impact est beaucoup plus important. En somme, nous faisons partie de la solution économique du Canada, nous apportons notre contribution sans subventions et nous sommes très fiers de ces deux aspects.

Bon pour les Canadiens

Les gens accordent beaucoup d'importance à leur nourriture. Ils veulent connaître la provenance et avoir l'assurance que ce qu'ils servent à leur famille et à leurs amis est de la plus haute qualité. Nos producteurs et leurs familles ont les mêmes soucis. Par conséquent, quand nous disons que l'industrie avicole canadienne est bonne pour les Canadiens, c'est parce que nous savons que nous élevons nos poulets selon les normes les plus rigoureuses : les vôtres.

Comment savons-nous ce que sont vos normes? Vous nous l'avez dit.

Les Canadiens nous ont dit qu'ils veulent des aliments frais de haute qualité, produits localement par des producteurs qui prennent soin de leurs animaux. Les producteurs de poulet du Canada sont fiers de livrer la marchandise.

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA LIVRENT DES ALIMENTS FRAIS ET PRODUITS LOCALEMENT

Comme l'élevage de poulet a lieu toute l'année dans chaque province d'un océan à l'autre, les consommateurs canadiens ont l'assurance d'une source stable d'approvisionnement en poulets élevés localement. Sachant que le poulet est la viande la plus consommée au Canada, ce n'est pas une mince affaire!

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA LIVRENT DES ALIMENTS SALUBRES

Nous sommes très fiers d'être le premier secteur agroalimentaire à obtenir la pleine reconnaissance officielle du gouvernement – aux niveaux

fédéral, provincial et territorial – pour notre Programme vérifiable d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme. Nous avons aussi optimisé notre système de gestion de l'offre afin de rendre le programme obligatoire dans toutes les provinces. À l'heure actuelle, 98 % des producteurs de poulet du Canada sont certifiés en vertu du programme.

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA LIVRENT EN TERMES DE SOINS AUX ANIMAUX

L'industrie canadienne du poulet fait en sorte que les rigoureux règlements qui régissent le soin et la manipulation de nos oiseaux soient observés. Les Producteurs de poulet du Canada démontrent tout particulièrement un niveau élevé de soins grâce à leur Programme de soins aux animaux vérifiable et leur participation à un comité national cherchant à faire avancer la programmation des soins aux animaux au Canada.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DU POULET LIVRE UN PRODUIT DE BONNE VALEUR

Grâce à la stabilité que fournit notre système de gestion de l'offre, les Canadiens peuvent compter sur une source d'approvisionnement en poulets frais canadiens de haute qualité et à prix raisonnables. En réalité, les Canadiens ne dépensent qu'environ 10 % de leur revenu disponible pour TOUS leurs aliments. Il faut toutefois se rappeler que les producteurs de poulet ne fixent pas les prix de vente au détail ou au restaurant et qu'ils ne reçoivent qu'une petite fraction, environ 10 % de ce que paient les consommateurs; c'est souvent moins cher que le pourboire que touche le serveur.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DU POULET LIVRE EN TERMES DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Même si nous travaillons sans relâche pour veiller à ce que les gens dans tout le pays aient accès à une source stable d'approvisionnement en poulets, nous reconnaissons que, malheureusement, ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont les moyens de payer pour le logement et la nourriture dont ils ont besoin. Désireux de faire leur part, les Producteurs de poulet du Canada font des dons réguliers – de nourriture et d'argent – aux banques d'alimentation partout au Canada et se portent volontaires pour recueillir et trier la nourriture. Au cours des quatre dernières années, les PPC ont versé près de 250 000 \$ aux banques d'alimentation. ■

QUI SOMMES-NOUS?





Rapport du président

Conseil d'administration, Comités et personnel

Rapport du Directeur exécutif

Qui nous sommes

Responsabilité sociale de l'entreprise

Planification stratégique



Bon pour le Canada

Rapport du président

Les producteurs de poulet du Canada sont fiers d'élever le poulet canadien frais et de grande qualité que nous aimons tous.

Une raison explique pourquoi nous sommes les préférés des Canadiens. En fait, il existe de nombreuses raisons, qui vont de nos producteurs dévoués à nos programmes mis en œuvre à la ferme qui nous aident à bien prendre soin de nos oiseaux. Les principaux enjeux auxquels nous avons été confrontés en 2013 étaient la croissance différentielle, la volaille de réforme et la production de spécialité, mais vous en apprendrez sur d'autres enjeux dans les pages suivantes.

Du côté des politiques, les Producteurs de poulet du Canada ont fait face à plusieurs défis tout au long de l'année. Notre système d'allocation, qui continue d'évoluer, constitue un défi continu pour

l'organisation et l'industrie. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé sans relâche et nous nous sommes rencontrés régulièrement pour déterminer la future voie de l'industrie canadienne du poulet. Beaucoup de progrès a été accompli, mais en fin de compte, les derniers morceaux du casse-tête ne sont pas encore réunis. Nous n'avons pas encore tout à fait atteint l'objectif fixé par l'industrie. Nous sommes sur la bonne voie, mais le chemin est encore semé de pièges et d'embûches.

Nous devons prendre les bonnes décisions pour soutenir une industrie canadienne du poulet solide et efficace qui continue de servir le consommateur canadien. Nous devons maintenir nos affaires en ordre. Un de nos principaux engagements pour 2014 sera l'établissement d'une entente d'allocation à long terme pour régir l'établissement de l'allocation et régler la question de la croissance différentielle. Nous avons signé une entente de six

périodes pour nous assurer une certaine stabilité et une marge de manœuvre afin de conclure cette entente à long terme et en octobre, un médiateur a été embauché.

Les consommateurs aiment notre produit et le poulet demeure en tête devant le bœuf en ce qui a trait à la consommation par habitant. Ce statut de première place pourrait être touché par un autre problème dans notre industrie – la volaille de réforme. Au cours des dernières années, les importations de volaille de réforme ont augmenté et ont remplacé la production canadienne réelle à hauteur de 97 millions de kilogrammes en 2013, ce qui représente près de 600 millions de dollars en contributions au PIB.

Il s'agit d'environ 10 % de la production canadienne de poulet ainsi que de près de 9 000 emplois supprimés.

Nous sommes une force motrice dans l'économie canadienne; nos 2 700 producteurs

Pourquoi nous sommes les préférés des Canadiens

de poulet et 185 transformateurs génèrent de l'emploi, de la richesse et aident à soutenir des communautés agricoles dans chaque province partout au pays. Particulièrement, l'industrie :

- maintient 56 000 emplois;
- contribue au produit intérieur brut du Canada à hauteur de 6,5 milliards de dollars;
- verse 1,3 milliard de dollars en taxes (au lieu de demander l'argent des contribuables au moyen de subventions);
- achète 2,4 millions de tonnes de provendes, appuyant ainsi d'autres producteurs.

Nous avons travaillé de pair avec différents secteurs du gouvernement en 2013, la question est compliquée et de nombreux ministères sont touchés. Nous avons rencontré Sécurité publique Canada, le ministère responsable des services frontaliers du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada, le ministère responsable de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les ministères des Finances et du Commerce international.

Un gros merci au ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, pour avoir mené les efforts visant à régler cette question controversée. Il a fait preuve de diligence dans ses efforts de leadership pour trouver et mettre en œuvre des solutions, et avec ses collègues ministres, il a appuyé les objectifs de l'industrie canadienne du poulet visant à déceler toutes les importations illégales de volaille de réforme et à les éliminer.

Il est important d'avoir l'appui solide du gouvernement lors de discussions sur les politiques et j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier le ministre Ritz et le ministre du Commerce international, Ed Fast, pour leur

appui indéfectible envers l'industrie canadienne du poulet et la gestion de l'offre, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

La production de spécialité, une autre des grandes préoccupations en matière de politique en 2013 qui démontre notre capacité de réaction aux demandes du marché et du consommateur, a été réglée en novembre et une nouvelle politique sur la production de spécialité est entrée en vigueur. Les définitions de poulet de spécialité et de contingent fédéral de poulet de spécialité, ainsi qu'une série de conditions applicables au permis de poulet de spécialité qui sera détenu par les demandeurs ont été ajoutées aux règlements afférents.

J'aimerais remercier mes collègues du Comité exécutif, ainsi que le reste du Conseil d'administration pour leur travail acharné, leur dévouement et les efforts supplémentaires demandés, et déployés, en 2013.

Durant cette période, le Conseil d'administration et le Comité exécutif ont reçu un niveau élevé de soutien de la part du personnel afin de veiller à ce que nous disposions de l'information nécessaire, du soutien nécessaire et de l'expertise nécessaire pour prendre des décisions éclairées et exactes à la table de discussion du Conseil d'administration. Dirigé par Mike Dugate, le personnel des Producteurs de poulet du Canada est la grande raison de nos succès et devrait être félicité pour ses efforts visant à aider à faire du poulet un bon choix pour le Canada. ■



Dave Janzen, Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président

Dave Janzen
Colombie-Britannique



Reg Cliche
Conseil canadien
des transformateurs
d'œufs et de volailles
(CCTOV)



Yvon Cyr
Nouveau-Brunswick



Martin Dufresne
Québec



Vernon Froese
Manitoba



Luc Gagnon
CCTOV



Matthew Harvie
Nouvelle-Écosse



Ian Hesketh
Association
canadienne des
surtransformateurs
de volailles



David Hyink
Alberta



Derek Janzen
Colombie-Britannique



Rudy Martinka
Saskatchewan



Ed O'Reilly
Terre-Neuve-et-
Labrador



Adrian Rehorst
Ontario



Barry Uyterlinde
Île-du-Prince-
Édouard



Peter Vale
Association
canadienne des
restaurateurs et des
services alimentaires

COMITÉS

Exécutif :

Président – Dave Janzen
Premier vice-président –
Adrian Rehorst
Deuxième vice-président –
Martin Dufresne
Membre exécutif – Yvon Cyr

Finances :

Président – Barry Uyterlinde
Derek Janzen
Peter Vale

Relations avec les consommateurs :

Président – Adrian Rehorst
Matthew Harvie
Lucy McKee

Politiques :

Président – Yvon Cyr
Martin Dufresne
Vernon Froese
Luc Gagnon
Ian Hesketh

Production :

Président – Reg Cliche
Paul Cook
Benoit Fontaine (remplaçant du Qc.)
David Hyink
Tim Klompaker
(remplaçant de l'Ontario)

Représentants

Fédération canadienne de
l'agriculture (FCA) : Derek Janzen
Conseil de recherches avicoles du
Canada (CRAC) : Ed O'Reilly
Conseil national pour le soin des
animaux d'élevage (CNSAE) :
Tim Klompaker
Conseil national de la santé et du
bien-être des animaux d'élevage
(CNSBAE) : David Hyink

LE PERSONNEL



Direction



Finances



Administration et Ressources humaines



Communications



Commerce et Politiques

Direction

Stéphanie Turple,
Adjointe de direction

Lise Newton, Conseillère
principale en relations
gouvernementales

Mike Dungate,
Directeur exécutif

Finances

Michael Laliberté,
Directeur des opérations

Maria Elena Baisas, Comptable

Jae Yung Chung, Agente
principale des finances

Lori Piché*, Agente de
conformité (congé de maternité)

Administration et Ressources humaines

Paula Doucette, Directrice de
l'administration et des ressources
humaines

Rebecca Derry, Coordinatrice
des réunions et secrétaire

Isabelle Dean, Coordinatrice
des services administratifs

Dally-Diane Nzinahora,
Coordinatrice des traductions

Lisa Riopelle, Coordinatrice
des services administratifs et des
ressources humaines



Information sur les marchés
et systèmes informatiques



Salubrité des aliments,
Soins aux animaux et Recherche

Communications

Marty Brett, Agent principal
des communications

Elyse Ferland, Agente des
communications

Alex Latus, Agent des relations
publiques

Stephanie St.Pierre,
Conceptrice graphique

Lisa Bishop-Spencer,
Directrice des communications

Gail Lush*, Agente des
communications sur la santé

Commerce et Politiques

Yves Ruel, Directeur du
commerce et des politiques

Nico Tavchandjian,
Analyste du commerce et
des politiques

Information sur les marchés et systèmes informatiques

Jan Rus, Directeur de
l'information sur les marchés et
des systèmes informatiques

Denis Nadeau, Analyste des
systèmes de gestion

Erin Danielson*, Analyste
des marchés

Salubrité des aliments, Soins aux animaux et Recherche

Steve Leech, Directeur des
programmes nationaux

Caroline Wilson,
Coordinatrice du PASAF

Jennifer Gardner,
Coordinatrice des soins aux
animaux et de la recherche

*Absent de la photo



Bon pour les Canadiens

Rapport du Directeur exécutif

Le poulet élevé au Canada est non seulement une bonne chose pour le Canada, mais l'est aussi pour les Canadiens.

Les Producteurs de poulet du Canada sont fiers d'être avant-gardistes. En 2013, les administrateurs des PPC ont approuvé un plan stratégique quinquennal visant à stimuler la demande pour le poulet élevé au Canada. Cette croissance prendra appui sur des efforts axés sur les besoins des clients et des consommateurs. Les Canadiens l'ont dit clairement : ils veulent savoir d'où vient leur nourriture, la façon dont elle est produite, et ce qu'elle contient. Les Producteurs de poulet du Canada comprennent que s'ils veulent conserver la confiance des Canadiens, ils doivent être

à la fine pointe du changement. En 2013, nous avons montré encore une fois que nous étions à la hauteur de la situation.

En mars, le ministre Ritz a annoncé que les PPC étaient la première organisation nationale à recevoir la pleine reconnaissance officielle du gouvernement – à l'échelle fédérale, provinciale, et territoriale - pour leur programme vérifiable de salubrité des aliments à la ferme. Les offices provinciaux se sont appuyés sur leurs règlements en matière de gestion de l'offre pour rendre le programme obligatoire dans chaque province, et 98 % des producteurs de poulet canadiens sont maintenant certifiés dans le cadre du programme.

En juillet, les administrateurs des PPC ont approuvé une stratégie de réduction des agents antimicrobiens qui comprend l'élimination de l'utilisation

préventive des antibiotiques de catégorie I sur les fermes d'élevage de poulet au Canada.

En novembre, les administrateurs ont aussi approuvé une nouvelle politique sur la production de spécialité afin de mieux servir les marchés non traditionnels et répondre aux préférences des consommateurs.

En décembre, suite à la période d'application graduelle des exigences en matière de densité, les PPC ont procédé à la mise en œuvre intégrale de leur programme de soins aux animaux. Près de 95 % des producteurs de poulet sont désormais certifiés en vertu de ce programme.

Durant l'année, les PPC et les offices provinciaux ont consacré beaucoup de temps et de ressources à la modification du système d'allocation afin de s'assurer que les Canadiens de tous les coins du pays aient

Les Producteurs de poulet du Canada comprennent que s'ils veulent conserver la confiance des Canadiens, ils doivent être à la fine pointe du changement.

accès à un approvisionnement stable de poulet canadien frais et de qualité à longueur d'année.

Les Canadiens nous ont fait savoir qu'ils veulent du poulet produit conformément aux normes les plus rigoureuses - et surtout - du poulet canadien ! Cela souligne la nécessité de faire mieux comprendre la provenance de nos poulets. À cette fin, les administrateurs des PPC ont approuvé l'élaboration d'une stratégie d'image de marque qui sera lancée en 2014.

Il n'est jamais facile de s'adapter au changement. Par exemple, nous éliminons l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I, parce que c'est plus facile - non; parce que c'est moins cher - non; nous le faisons parce que c'est la bonne chose à faire. Nous effectuons des recherches exhaustives fondées sur la science, mais nos efforts vont encore plus loin. Nous passons à l'action.

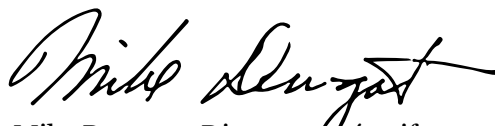
Voilà l'histoire positive que nous devons mieux raconter. La gestion de l'offre a toujours eu ses détracteurs, mais la couverture médiatique récente et en ligne a été soutenue par des exagérations et des arguments non valides. Ces mythes et fausses vérités sont préjudiciables à nos relations avec les Canadiens.

Les producteurs de poulet canadiens sont fiers de ce qu'ils font, de leurs contributions à leurs

communautés locales et à l'ensemble du Canada. Les Canadiens peuvent compter sur un approvisionnement régulier de poulet canadien frais, de qualité et à des prix raisonnables grâce à la stabilité qu'assure notre système de gestion de l'offre.

Alors que nos producteurs gagnent leur vie grâce au marché, ils ne fixent pas les prix que vous payez pour le produit à l'épicerie ou au restaurant. Ils ne reçoivent qu'une petite fraction de ce que les consommateurs paient, soit environ 10 %, une part généralement inférieure à celle du pourboire d'un serveur.

Grâce au nouveau plan stratégique, au Conseil d'administration proactif et responsable dirigé par Dave Janzen, et au personnel dévoué, les Producteurs de poulet du Canada sont prêts à entamer cette nouvelle année avec une nouvelle vision, une mission dynamique, le tout axé sur les consommateurs de sorte que nous puissions continuer de montrer que nous sommes non seulement bons pour le Canada, mais aussi pour les Canadiens. ■


Mike Dungeat, Directeur exécutif

QUI NOUS SOMMES

Notre mandat

Le mandat des Producteurs de poulet du Canada comporte deux grands volets. Notre principale responsabilité est de veiller à ce que nos 2 700 producteurs produisent la bonne quantité de poulet frais, salubre et de grande qualité pour répondre aux besoins des consommateurs canadiens. C'est pourquoi les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration de l'ensemble du pays se réunissent toutes les huit semaines pour décider, en fonction de la demande du marché, de la quantité de poulet à produire. Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Dans le cadre de ce système, les Producteurs de poulet du Canada surveillent le respect des allocations de contingents provinciaux – pour veiller à ce que chaque province produise autant de poulet que le volume convenu – ainsi que le commerce interprovincial ou l'expansion du marché du poulet.

NOTRE VISION : Accroître la demande des consommateurs à l'égard du poulet produit au Canada.

NOTRE MISSION : Au nom des producteurs canadiens de poulet, guider et favoriser une efficacité accrue des producteurs de poulet et de l'industrie canadienne du poulet afin de mieux servir les consommateurs et veiller à ce que le poulet demeure la protéine de choix des Canadiens.

Notre deuxième responsabilité consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet. Les Producteurs de poulet du Canada jouent un rôle clé dans l'élaboration et la gestion, en partenariat, de programmes pour les producteurs canadiens de poulet afin de prouver que les producteurs continuent d'élever des poulets de haute qualité qui inspirent confiance aux consommateurs canadiens. Grâce à nos programmes d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme, de soins aux animaux et d'autres initiatives de biosécurité, les Producteurs de poulet du Canada travaillent en étroite collaboration

avec leurs partenaires du gouvernement et les intervenants de l'industrie pour faire en sorte que l'industrie demeure innovatrice et réceptive. Grâce à notre programme de relations avec le gouvernement, les Producteurs de poulet du Canada veillent à ce que les principaux décideurs du gouvernement comprennent bien le point de vue des producteurs canadiens de poulet et à ce qu'ils en tiennent compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Notre Conseil

Les orientations et les politiques sont établies par un Conseil d'administration de 15 membres. Ce Conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet. Il comprend également des membres non producteurs, soit un représentant du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leur association nationale respective. Ainsi, les PPC et leurs intervenants travaillent en collaboration au nom de tous les secteurs de l'industrie canadienne du poulet, des producteurs jusqu'aux consommateurs.

Plan stratégique quinquennal et principes directeurs

La mise en œuvre du plan stratégique 2014-2018 prend appui sur les principes suivants :

1. Promouvoir l'innovation et l'expansion rentables de l'industrie canadienne du poulet et de la demande à l'égard de ses produits.
2. Mettre à profit sa position de chef de file et accroître sa capacité pour saisir chaque occasion d'amélioration de l'efficacité tout au long de la chaîne de valeur.
3. Déterminer et répondre aux attentes des consommateurs quant à la valeur, à la salubrité et à la qualité des aliments ainsi qu'aux valeurs sociales en matière de soins aux animaux et d'environnement.
4. Renforcer la transparence et l'imputabilité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre durable et dynamique.
5. Améliorer de façon continue le système de gestion de l'offre pour refléter l'évolution du marché, tout en préservant ses valeurs fondamentales, ses piliers et ses principes dans l'intérêt des producteurs, des intervenants et des consommateurs. ■



RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Les Producteurs de poulet du Canada croient fermement qu'il est important de redonner à la communauté et d'envoyer un message de soutien fort à ceux qui sont défavorisés.

Nous sommes persuadés que tous les Canadiens doivent avoir accès à une bonne source de protéines. Nous estimons qu'il est important de soutenir ceux qui en ont besoin. Et nous pensons que nous pouvons apporter une contribution en vue d'aider.

Nous sommes fiers partenaires et donateurs de la Banque d'alimentation d'Ottawa depuis 2007 et continuons à trouver de nouvelles façons de travailler ensemble dans la lutte contre la faim dans la capitale. Chaque année, nous continuons d'appuyer la mission de la Banque d'alimentation d'Ottawa grâce aux bénéfices obtenus lors du Grand barbecue de poulet canadien le jour de la Fête du Canada, à la collecte de nourriture, ainsi qu'aux dons des membres du personnel.

Le Programme annuel de don de nourriture *Défi du poulet* des Producteurs de poulet du Canada

a offert des produits de volaille surgelés d'une valeur d'environ 50 000 \$ à la Banque d'alimentation d'Ottawa en 2013. C'est la quatrième année de réussite d'un programme sollicitant des offres de produits de volaille surgelés de la part des transformateurs canadiens afin de les remettre à la Banque d'alimentation. De temps en temps, d'autres dons sont demandés et obtenus aux fins d'appui du programme.

En outre, 4 867 \$ ont été recueillis grâce aux dons des membres du personnel et 50 % correspondent aux dons des Producteurs de poulet du Canada. Les bénéfices de la vente de sandwiches et salades au poulet du *Grand barbecue de poulet canadien* des PPC et d'autres dons collectés lors de la Fête du Canada, d'un montant total de 4 147 \$, ont également été remis à la Banque d'alimentation, soit un total de 58 924 \$ issus de tous les programmes de l'année.

Cela porte à 258 000 \$ la contribution totale à la Banque d'alimentation depuis 2007.

Au cours de l'année, les Producteurs de poulet du Canada ont donné 8 000 \$ en dons pour soutenir les efforts de la Croix-Rouge canadienne à l'endroit des familles dévastées par le typhon Haiyan, le programme du Musée canadien de l'Agriculture Fill-a-bus, la Société du Timbre de Pâques, les organismes de bienfaisance pour les enfants lors du tournoi de golf de la société Morguard et le tournoi de soccer de la fondation d'héritage Welch. ■



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) adhèrent à un processus de planification stratégique rigoureux qui vise à fournir à l'industrie canadienne du poulet des objectifs clairs et communs pour l'année à venir – et au-delà – donnant un sens et une orientation fermes à tous les intervenants de l'industrie.

L'année 2013 était la dernière année du plan stratégique quinquennal précédent des Producteurs de poulet du Canada, et on a passé une partie de l'année à élaborer le nouveau plan stratégique créé par le Comité d'orientation sur la planification stratégique quinquennale.

Élaboration du prochain plan stratégique quinquennal des PPC (2014–2018)

Le Comité d'orientation de planification stratégique s'est réuni deux fois en 2012, ainsi que deux fois en 2013. Les PPC désirent remercier sincèrement les membres du Comité

de leurs contributions et de leur engagement :

- Claude Aubé (Metro)
- Craig Evans (Granny's Poultry)
- Dave Janzen (Président des Producteurs de poulet du Canada)
- Jeff McDowell (Aliments Sofina)
- Laurent Mercier, Jr. (producteur du Québec)
- Blair Shier (J.D. Sweid)
- Peter Trenholm (Producteur de la Nouvelle-Écosse)
- Henry Zantingh (Président des CFO)

En avril, le Comité a mis à l'essai le plan proposé avec plus de

50 intervenants de l'industrie et du gouvernement. En fonction de la rétroaction, le Comité a présenté son plan recommandé au Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada en mai. Les membres des PPC ont examiné le plan et y ont apporté quelques modifications. Les administrateurs des PPC ont ensuite approuvé sa mise en œuvre en juillet. Le nouveau plan stratégique quinquennal (2014–2018) a pour thème « Élevons! Vendons! Mangeons!... plus de poulet! » avec la vision « Accroître la demande des consommateurs à l'égard du poulet élevé au Canada ».

LA MISSION EST LA SUIVANTE :

« Au nom des producteurs canadiens de poulet, guider et favoriser une efficacité accrue des producteurs de poulet et de l'industrie canadienne du poulet afin de mieux servir les consommateurs et veiller à ce que le poulet demeure la protéine de choix au Canada. »

Exercice annuel de planification stratégique

Les Producteurs de poulet du Canada ont également établi un processus de planification stratégique annuelle qui demande la participation de l'ensemble du Conseil et de l'équipe de direction, qui s'efforcent de prendre des décisions éclairées afin de guider l'industrie canadienne du poulet vers un avenir solide et prospère. Chaque année, on célèbre les réussites de l'année précédente et le groupe se réunit pour établir les priorités de l'année suivante. La réunion de planification stratégique pour 2014 a eu lieu à l'Académie BMO Groupe financier de Toronto. En 2013, on a porté une attention particulière aux questions de gouvernance, alors que la plus grande partie de la réunion a porté sur l'élaboration de stratégies pour 2014 qui correspondent aux priorités établies dans le nouveau plan stratégique quinquennal (2014–2018).

Les administrateurs des PPC ont établi les priorités suivantes pour l'année 2014 :

Priorités critiques

UTILISATION D'ANTIMICROBIENS

- Avancement de la position des PPC concernant la modernisation de la réglementation (en cours);
- Avancement par tous les intervenants des objectifs du plan stratégique concernant l'utilisation d'antimicrobiens tels qu'ils sont présentés dans la stratégie de l'industrie relative à l'utilisation d'antimicrobiens (en cours);
- Collaboration dans le cadre des activités de surveillance du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance antimicrobienne (PICRA) (en cours);
- Communication avec les consommateurs concernant l'utilisation d'antimicrobiens (en cours);

- Mise en œuvre du programme de surveillance de l'utilisation d'antimicrobiens des PPC (janvier 2014);
- Mise en œuvre de la politique sur l'utilisation des antibiotiques de catégorie I de l'industrie avicole (mai 2014);
- Sensibilisation accrue des producteurs quant à l'utilisation des antimicrobiens et à la résistance à ces derniers (en cours).

ÉTABLISSEMENT DES ALLOCATIONS

- Entente d'allocation à long terme (juillet 2014);
- Évaluation des mérites de fixer l'allocation à une fréquence plus efficace (novembre 2014);
- Établissement d'une cible de croissance à moyen terme pour les périodes A-127 à A-132 (juin-juillet 2014).

VOLAILLE DE RÉFORME

- Approche pangouvernementale pour arrêter l'affaiblissement de la production et de la transformation du poulet en raison des importations de volaille de réforme (en cours);
- Classification appropriée des produits de poulet/volaille de réforme (en cours);
- Règlements canadiens exigeant l'étiquetage distinct des produits contenant de la volaille de réforme (en cours);
- Élaboration de tests pour faire la distinction entre la volaille de réforme et la viande de poulet à griller (en cours);
- Vérification accrue du Programme d'importation pour réexportation (PIRE) du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) et du programme de report des droits de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) afin de veiller à ce que la volaille de réforme ne soit pas réexportée en vertu de ces programmes (en cours).

Questions à priorité élevée

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION DE L'IMAGE DE MARQUE

- Élaboration et exécution du plan de commercialisation pour appuyer la marque (en cours);
- Mise au point de l'affirmation et du logo de la marque (janvier 2014);
- Lancement de la marque au niveau du commerce de détail (juin/juillet 2014).

GOVERNANCE

- Plan de perfectionnement professionnel proactif pour améliorer la capacité et l'efficacité des administrateurs, des remplaçants et du personnel des PPC (en cours);
- Section sur la gouvernance restructurée réservée aux sites SharePoint et extranet des PPC (mars 2014);
- Examen du code de conduite des PPC, de la divulgation des conflits d'intérêts et de l'observation pour les administrateurs, les remplaçants et le personnel (en cours);
- Culture de gouvernance révisée des PPC (mars 2014);
- Plan révisé de compte rendu et de communication concernant les progrès accomplis pour ce qui est des priorités du plan stratégique (en cours).

STRATÉGIE DE RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

- Amélioration de la capacité des PPC de communiquer sa stratégie de relations avec le gouvernement d'une façon coordonnée et en temps utile à tous les niveaux de gouvernement dans l'ensemble du pays (en cours);
- Sensibiliser les représentants élus et les décideurs clés quant aux PPC et à leurs problèmes essentiels (en cours);
- Renforcement des relations avec les députés afin d'obtenir et de maintenir l'appui de tous les partis pour les producteurs de poulet canadiens, la gestion de l'offre et les problèmes essentiels des PPC – en mettant l'accent sur les députés urbains (en cours).

RÉGLEMENTATION DES IMPORTATIONS

- Programme d'importation pour réexportation (PIRE) géré par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) qui ne crée pas de distorsions au marché intérieur (en cours);
- Élimination du Programme de report des droits sur les produits de poulet géré par

l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) (en cours);

- Méthode d'allocation à long terme des contingents tarifaires (CT) permettant d'appuyer les objectifs des PPC (en cours).

STRATÉGIE DE RELATIONS PUBLIQUES

- Mise en œuvre de tactiques en vue de respecter les objectifs de relations publiques des PPC (en cours);
- Infrastructure pour atteindre les objectifs de relations publiques des PPC (en cours).

NÉGOCIATIONS RÉGIONALES, BILATÉRALES ET DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

- Coalition active concernant l'appel à la cohérence (en cours);
- Analyse des répercussions éventuelles et évaluation des options découlant des principales propositions de l'OMC et des propositions régionales/bilatérales (le Comité exécutif des PPC sous le sceau du secret seulement) (en cours);
- Accords commerciaux régionaux/bilatéraux et de l'OMC qui maintiennent l'intégrité du pilier des importations de poulet (en cours);
- Collaboration entre le GO-5 et l'industrie du poulet afin d'augmenter l'influence quant aux questions commerciales de l'OMC et aux accords bilatéraux et régionaux (en cours);
- Communication en temps utile avec les membres des PPC concernant les négociations commerciales (en cours).

Questions à priorité modérée

SOINS AUX ANIMAUX

- Évaluation des critères d'audit possibles des soins aux animaux dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement (en cours);
- Mise en œuvre uniforme du Programme de soins aux animaux des PPC dans l'ensemble du pays (en cours);
- Coopération avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur les questions des soins aux animaux (en cours);
- Leadership au sein du Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage et du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) (en cours);
- Leadership en ce qui a trait au processus de révision du code de pratique pour les poulets, les dindons et les reproducteurs (en cours).

STRATÉGIE SUR LES RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

Élément en ligne

- Une stratégie numérique en ligne qui comprend une série d'initiatives de commercialisation en ligne, fait la promotion de la nouvelle marque et augmente les taux de conversion des visiteurs (de visualiseurs du site Web à utilisateurs du site Web);
- Activités numériques qui offrent des outils et des références aux consommateurs, tout particulièrement la production de vidéos instructives aux utilisations numériques; 10 nouvelles vidéos seront produites et diffusées en 2014;
- Mise en œuvre d'une stratégie relative aux médias sociaux, fondée sur les programmes existants, qui fait la promotion de la nouvelle marque des PPC et fait participer notre consommateur principal (femmes et mères).

Élément de sensibilisation

- Bibliographie commentée d'articles évalués par les pairs;
- Meilleure information sur la santé sur le site Web poulet.ca;
- Trousses d'information pour les professionnels de la santé et les consommateurs;
- Bavardage mensuel en ligne sur la santé du poulet;
- Participation à des salons professionnels et à des conférences sur la santé;
- Deux nouvelles fiches nutritionnelles.

PRIX DU POULET VIVANT FONDÉ SUR DES FAITS

- Prix du poulet vivant fondé sur des faits (en cours).

SALUBRITÉ DES ALIMENTS

- Distribution et application du manuel révisé du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) à l'intention des producteurs (mai 2014);
- Participation aux initiatives de salubrité des aliments et de traçabilité à l'échelle nationale (en cours);
- Leadership dans les initiatives de réduction des agents pathogènes à l'échelle nationale (en cours);
- Maintien de la pleine reconnaissance du PASAF par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (en cours).



RECHERCHE

- Financement de projets de recherche qui répondent aux besoins des producteurs de poulet canadiens (en cours);
- Mettre à l'essai un processus de demande de propositions pour concentrer la recherche sur un besoin de recherche particulier des PPC (avril 2014).

Questions à faible priorité

ANALYSE COMPARATIVE

- Analyse comparative du producteur (octobre 2014).

PARTENARIAT AVEC L'ÉQUIPE DE NATATION DU CANADA

- Natation Canada sera responsable de la majeure partie de l'exécution des initiatives dans le cadre du partenariat. Les PPC fourniront, au besoin, des documents à Natation Canada à utiliser lors de campagnes particulières, notamment des annonces et des graphiques, des prix de marque, des livrets de recettes, du contenu et l'approbation du contenu. Les PPC feront beaucoup la promotion des initiatives sur leurs propres réseaux et programmes (en cours).

OFFICE DE PROMOTION ET DE RECHERCHE

- Un office de promotion et de recherche opérationnel (novembre 2015);
- Confirmation de la viabilité légale et organisationnelle d'un office de promotion et de recherche de la partie III ayant un mandat qui inclut les importations (avril 2014);
- Soumission et audience appuyant la création d'un office de promotion et de recherche (novembre 2014). ■



CE QUE **NOUS** FAISONS



Soins aux animaux

L'utilisation d'antimicrobiens

Salubrité des aliments à la ferme

La recherche avicole au Canada



SOINS AUX ANIMAUX

Les Canadiens ont manifesté l'intérêt de pouvoir acheter du poulet frais de haute qualité, élevé au Canada et les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont répondu en conséquence.

Au cours des dernières années, nous avons effectué des recherches et nous avons élaboré et mis en œuvre un programme vérifiable pour nos oiseaux qui répond aux attentes et aux préoccupations des Canadiens.

Le Programme de soins aux animaux (PSA) des PPC est conçu pour démontrer les normes et le niveau élevés des soins aux animaux à la ferme de l'industrie canadienne du poulet. Le programme est fondé sur le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage*. Le Code a été publié pour la dernière fois en 2003 et fait actuellement l'objet d'un examen – un processus amorcé en 2011.

Les producteurs font l'objet de vérifications annuelles quant aux normes et aux règlements du PSA afin d'évaluer la mise en œuvre du programme et de déterminer si les exigences obligatoires du programme sont satisfaites, dont les exigences concernant la qualité de l'air et de la litière, l'éclairage, la densité et la santé animale.

Presque toutes les fermes ont fait l'objet d'une vérification et 95 % des producteurs sont maintenant certifiés dans le cadre du programme. De plus, le PSA est

maintenant devenu obligatoire au sein de huit offices provinciaux (C.-B., AB, SK, MB, ON, N.-É., N.-B. et Î.-P.-É.).

Un protocole d'entente (PE) concernant la mise en œuvre et le maintien du PSA a été signé par les Producteurs de poulet du Canada et les dix offices provinciaux lors de la réunion estivale de 2012 à Winnipeg (Manitoba). Ce protocole continue de guider le processus de mise en œuvre étant donné que l'objectif est de certifier toutes les fermes d'un océan à l'autre.

Presque toutes les fermes ont fait l'objet d'une vérification et 95 % des producteurs sont maintenant certifiés dans le cadre du programme.

La période de mise en place progressive sur cinq ans concernant les exigences de densité de logement s'est terminée le 1^{er} décembre 2013. Par conséquent, les producteurs devront se conformer aux exigences en matière de densité de logement du programme afin d'obtenir ou de maintenir la certification dans le cadre du programme. Ces exigences font partie du PE du PSA signé en 2012.

Le programme national a été élaboré par les Producteurs de poulet du Canada qui en assurent également la mise à jour, alors que les provinces sont responsables de l'exécution, la certification et l'application du programme. Les vérifications du PSA ont été combinées à celles du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) pour des raisons d'efficacité.

Plus de 40 organisations d'intervenants ont été consultées pendant le processus d'élaboration du PSA et à ce jour, les organisations suivantes appuient la mise en œuvre du programme : la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, l'Association canadienne des médecins vétérinaires, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles, la Fédération canadienne

des épiciers indépendants et l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires.

Le 30 mai, les Producteurs de poulet du Canada ont comparu devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes concernant le bien-être animal. La présentation et la soumission se concentraient sur le Programme de soins aux animaux, la collaboration de l'industrie pour veiller au bien-être animal tout au long de la chaîne d'approvisionnement aviaire, ainsi que le renouvellement de la réglementation gouvernementale. Les Producteurs de poulet du Canada ont profité de l'occasion pour formuler les recommandations suivantes aux fins d'étude par le Comité :

- Appui et reconnaissance du gouvernement pour les programmes de soins aux animaux élaborés par l'industrie;

- Soutien financier au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage à titre d'organisme animant la discussion nationale sur les soins aux animaux, notamment le soutien financier par l'entremise du programme *Cultivons l'avenir 2* pour l'élaboration continue des Codes de pratiques;
- Appui du gouvernement pour la recherche sur les soins aux animaux et les chercheurs étant donné que cela se traduit par l'innovation, la commercialisation et une plus grande compétitivité dans le secteur);
- Révision du règlement concernant le transport du Règlement sur la santé des animaux, en commençant par une consultation approfondie des intervenants, afin de mieux tenir compte des différences précises entre les espèces et assurer l'équité et l'uniformité de l'exécution par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Mise à jour du Code de pratique

L'examen du Code de pratique, amorcé en 2011, a franchi l'étape du comité scientifique et son rapport a été examiné par des pairs. Le Comité d'élaboration des codes a pris le relais et a entamé le processus de rédaction qui se poursuivra en 2014. Le processus donnera un Code pratique, fondé sur des données scientifiques, qui tient compte des attentes de la société relativement aux soins responsables aux animaux d'élevage. Les Producteurs de poulet du Canada participent activement aux deux processus et sont représentés par Vernon Froese (Manitoba), à titre de président du Comité d'élaboration des codes, et Tim Klompmaker (remplaçant de l'Ontario), qui siège également au Comité.

Autres comités

Les Producteurs de poulet du Canada participent également au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) et au Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage (CNSBAE). Tim Klompmaker et David Hyink (Alberta) sont les représentants.

En 2013, le CNSAE a terminé son travail sur le cadre d'évaluation des soins aux animaux qui est en voie d'achèvement. Ce cadre est un nouveau mécanisme qui sera utilisé pour démontrer que les codes de pratiques nationaux sont respectés dans le but d'instaurer la confiance tout au long de la chaîne de valeur. Son objectif est d'améliorer la transparence, et ainsi la légitimité et la crédibilité des programmes d'évaluation inspirés par le cadre. Ce cadre est fondé sur une approche coopérative quant aux soins aux animaux et

inclura des ressources pour faciliter l'élaboration ou la révision des programmes de soins aux animaux. Au sein du comité, 14 membres représentent les organismes agricoles, les épiciers, les gouvernements, la communauté scientifique et les sociétés de protection des animaux.

Le CNSBAE a tenu son 3^e forum annuel à la fin de l'année. Le forum a discuté de l'utilisation d'antimicrobiens et de la résistance à ces derniers, la surveillance, le bien-être animal, le CNSAE et les questions émergentes. Plus de 100 intervenants ont pris part à la séance de deux jours tenue à Ottawa, les 3 et 4 décembre 2013. Un des buts de la séance était d'examiner le modèle de gouvernance et le plan stratégique proposés qui détermineront la façon dont le Conseil ira de l'avant, et de fournir une rétroaction précieuse à leur sujet. Un rapport sur la gouvernance est attendu au début 2014. ■

L'UTILISATION D'ANTIMICROBIENS

Les pratiques de production des producteurs canadiens de poulet sont en constante évolution afin de répondre aux préférences des consommateurs.

Les Canadiens veulent en savoir davantage au sujet de la provenance des aliments, de leur contenu, de l'élevage des poulets et des médicaments administrés à la ferme ou pendant la période de croissance. Afin de répondre aux questions de la population canadienne, les Producteurs de poulet du Canada ont élaboré et mis en oeuvre une stratégie relative à l'utilisation d'antimicrobiens.

L'objectif de la stratégie relative à l'utilisation d'antimicrobiens des PPC est de contrôler, surveiller et réduire l'utilisation d'antimicrobiens dans l'industrie du poulet afin de maintenir des options de traitement efficaces. Ainsi, les initiatives entreprises dans le cadre de la stratégie maintiendront la confiance des consommateurs et des gouvernements et démontreront que l'utilisation d'antimicrobiens dans l'industrie du poulet se fait de façon responsable.

Les PPC ont élaboré la stratégie en collaboration avec tous les intervenants de l'industrie et celle-ci a reçu l'appui de l'Association de nutrition animale du Canada, de la Fédération canadienne des

couvoirs, des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et de l'Association canadienne des vétérinaires aviaires.

Les principaux éléments de la stratégie sont les suivants :

- Définition de l'utilisation d'antimicrobiens et analyse des tendances en matière de résistance à ces produits;
- Examen des pratiques exemplaires de gestion;
- Assurance de contrôles efficaces au niveau de l'utilisation d'antimicrobiens au Canada;
- Sensibilisation des intervenants au sujet de l'utilisation d'antimicrobiens et de la résistance à ceux-ci;
- Recherche et disponibilité de produits de rechange.

En 2013, les PPC ont abordé chacun de ces éléments par le biais de diverses initiatives.

Les PPC travaillent en collaboration avec le gouvernement fédéral sur la question de la surveillance de l'utilisation d'antimicrobiens et des tendances en matière de résistance dans les fermes d'élevage du poulet du Canada. Le Programme intégré canadien pour la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de santé publique du Canada, avec l'appui des Producteurs de poulet du Canada, a mis en oeuvre un programme de surveillance à la ferme de l'utilisation et de la résistance aux antimicrobiens afin d'approfondir les connaissances sectorielles à ce chapitre.

Ce volet de surveillance à la ferme permet de surveiller les niveaux d'utilisation et de résistance aux antibiotiques sur les fermes d'élevage de poulet au Canada, facilitant ainsi la détermination de niveaux de référence et l'élaboration de politiques futures régissant l'utilisation et la résistance aux antibiotiques. Ce programme gouvernemental de surveillance par une tierce partie, qui constitue une prolongation du programme de surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans les usines de transformation et chez les détaillants, démontre aux consommateurs et au gouvernement la priorité qu'accordent les PPC à cet enjeu des plus importants.

Les PPC font aussi la promotion de l'échange d'information et la tenue de discussions avec le PICRA pour revoir ses données, fournir de nouvelles perspectives quant à l'interprétation de ces données et permettre à l'industrie avicole de formuler des commentaires ponctuels. Par

ces discussions, il est possible d'accroître nos connaissances qui permettront d'analyser les mesures d'atténuation et l'élaboration de politiques correspondantes.

La réduction de l'utilisation d'antimicrobiens par l'industrie était axée sur les antibiotiques ayant une incidence sur la santé humaine. Dans cette optique, l'industrie du poulet a approuvé une politique visant à éliminer l'utilisation préventive d'antibiotiques de Catégorie I. Elle a été approuvée en juillet 2013 et la date butoir de sa mise en oeuvre est le 15 mai 2014, de sorte que la transition ait lieu progressivement. Santé Canada considère les antibiotiques de Catégorie I comme ceux posant le plus de risques sur le plan de la santé humaine.

Cette politique a été ajoutée aux exigences du manuel révisé du Programme de salubrité des aliments à la ferme et la Fiche de troupeau sera modifiée de manière à servir de registre pour chaque troupeau élevé. Cette stratégie de réduction constitue une importante étape de l'industrie et maintiendra la confiance des consommateurs et du gouvernement au sujet de l'utilisation responsable dont fait preuve l'industrie canadienne du poulet à l'égard de ces produits.

Des lignes directrices en matière d'utilisation responsable ont été élaborées afin de transmettre clairement l'opinion de l'industrie aux intervenants, aux gouvernements et au grand public. Ces lignes directrices liées à l'utilisation d'antimicrobiens soulignent la manière dont les antibiotiques sont utilisés au sein de chaque secteur, ainsi que les types de registres qui doivent être tenus. Le manuel du PASAF a été révisé en 2013 et des modifications reflétant ces lignes directrices y ont été apportées; tous les producteurs de poulet recevront un exemplaire de ces lignes directrices avec la nouvelle version du manuel du PASAF.

La sensibilisation des intervenants représente un important volet de la stratégie relative à l'utilisation d'antimicrobiens. L'utilisation d'antibiotiques constitue une responsabilité partagée entre tous les intervenants de l'industrie du poulet, et il importe que tous les membres connaissent bien les enjeux entourant l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ceux-ci. Afin de faciliter la transmission de renseignements directement aux producteurs, des séances d'éducation ont eu lieu dans chaque province l'année dernière afin d'accroître la sensibilisation des intervenants et des producteurs aux enjeux liés à l'utilisation et à la résistance aux antimicrobiens et à la stratégie des PPC visant la réduction de l'utilisation d'antibiotiques de



Catégorie I. D'autres documents et outils de sensibilisation seront mis au point en 2014.

L'industrie canadienne du poulet tient compte des intérêts des consommateurs, et ces initiatives sont importantes au maintien de leur confiance et de celle du gouvernement à l'endroit de l'utilisation responsable d'antibiotiques dans le secteur du poulet. ■

SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME

.....

Les Producteurs de poulet du Canada sont le premier organisme dont le programme national ait reçu la pleine reconnaissance des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) grâce à la mise en oeuvre efficace et cohérente de leur Programme d'assurance de salubrité des aliments à la ferme, qui assure la production d'aliments salubres à la ferme.

Cette réalisation reflète le leadership des PPC en matière de salubrité des aliments à la ferme et l'engagement de tous les producteurs de poulet à l'égard de la mise en oeuvre et du maintien d'un programme national complet en matière d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme. Sans le soutien actif de tous les participants et intervenants et les

efforts qu'ils ont déployés, cette réussite aurait été impossible.

La reconnaissance a été officiellement annoncée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'hon. Gerry Ritz, lors de l'Assemblée générale annuelle des Producteurs de poulet du Canada en mars 2013. Une cérémonie a été organisée et plusieurs personnes ayant participé au processus d'examen et d'approbation étaient présentes pour célébrer la culmination de nombreuses années de durs labeurs.

« Au nom du gouvernement Harper, je souhaite féliciter les Producteurs de poulet du Canada pour la mise en oeuvre réussie de ce programme de salubrité des aliments, a déclaré Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture. En travaillant de concert afin d'améliorer la gestion des risques liés à la salubrité des aliments à la ferme, nous renforçons le système canadien d'assurance de la salubrité des aliments. »

« Il s'agit d'un jalon important pour les Producteurs de poulet du Canada, qui sont très fiers d'être les premiers à recevoir cette reconnaissance, a affirmé Dave Janzen, président des PPC. Cette réalisation et le programme lui-même témoignent de notre engagement à répondre aux attentes des consommateurs, qui désirent consommer du poulet canadien sain et de qualité. »

À ce jour, plus de 2 600 producteurs (98 % d'entre eux)

sont certifiés sous le PASAF et subissent un audit annuel. De plus, toutes les 10 provinces ont modifié leurs règlements et politiques en matière de gestion de l'offre afin de rendre le programme obligatoire.

Le PASAF met l'accent sur la santé animale, la propreté et la salubrité à chaque étape du cycle de production, et suit des mesures de biosécurité strictes dans le but de protéger la santé animale et de prévenir l'infection des troupeaux par des sources externes. Ces règlements obligatoires régissent les fermes d'élevage de poulet d'un océan à l'autre et comprennent des exigences de premier ordre concernant la biosécurité, les soins aux animaux, la gestion, les tests d'eau et de moulée, et la tenue de dossiers appropriés visant à prouver la conformité des producteurs au processus.

Le manuel du PASAF prend appui sur les principes HACCP, une approche reconnue et axée sur la surveillance, le contrôle et la prévention des risques associés à la salubrité des aliments. Le programme offre aux producteurs un moyen d'éliminer les éventuels dangers pour la salubrité des aliments qui peuvent se présenter au sein de leur exploitation.

L'amélioration continue représente un aspect clé du système de gestion du PASAF. Dans cette optique, un examen complet du manuel du PASAF, fondé sur les commentaires des

producteurs, la science et l'examen du gouvernement, a été effectué en 2013. Le résultat de cet examen fut l'approbation par les PPC de la version révisée du manuel du PASAF, dont l'entrée en vigueur est prévue le 15 mai 2014.

Réduction des agents pathogènes

En 2013, les Producteurs de poulet du Canada ont continué de participer à différentes initiatives gouvernementales, notamment l'Initiative de réduction des agents pathogènes et le Groupe de travail sur la Salmonella Enteritidis (SE), visant à réduire la prévalence de la Salmonella et de Campylobactéries dans la viande de volaille.

L'Initiative de réduction des agents pathogènes a été mise sur pied en 2012 afin de mener une étude de référence sur les quatre principaux agents pathogènes se retrouvant dans la viande, soit la Salmonella, les Campylobactéries, le E. coli et la Listeria. Les études sur la Salmonella et les Campylobactéries sont en cours et visent à évaluer les niveaux actuels d'agents pathogènes, à établir des cibles de réduction, et à déterminer et à mettre en œuvre des stratégies de surveillance et de réduction des niveaux d'agents pathogènes. Les études de référence constituent la première étape. Les données recueillies au cours de ces études serviront à élaborer des mesures d'intervention appropriées à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, c'est-à-dire à la ferme, à l'usine de transformation et au supermarché.

Le Groupe de travail sur la SE a été créé en 2008 pour partager des renseignements entre les intervenants gouvernementaux

fédéraux et provinciaux, identifier les sources de salmonellose et atténuer les risques pour la santé humaine. Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et l'Agence de santé publique du Canada, qui comprend le PICRA et C-EnterNet (maintenant appelé FoodNet Canada), deux organismes de surveillance, sont membres du Groupe de travail sur la SE. Le PICRA surveille la résistance aux antimicrobiens, tandis que FoodNet surveille les maladies entériques (d'origine alimentaire). Le Groupe de travail sur la SE élabore actuellement une stratégie nationale qui sera finalisée en 2014 et qui aura pour objectif de contrôler la SE d'origine avicole au Canada. Cette initiative concorde avec l'Initiative de réduction des agents pathogènes décrite ci-dessus, et favorisera la tenue de discussions et l'éventuelle élaboration d'autres mesures d'atténuation à l'échelle de l'industrie. ■

LA RECHERCHE AVICOLE AU CANADA

L'engagement à long terme des Producteurs de poulet du Canada à l'endroit de la recherche et de l'innovation demeure la clé du succès de l'industrie canadienne du poulet.

La recherche favorisera la croissance de notre industrie, alors que nous cherchons de nouvelles façons d'améliorer

davantage la qualité de notre produit et de répondre aux préférences des consommateurs.

Les Producteurs de poulet du Canada et les autres organisations avicoles nationales ont créé le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) en 2001 afin de susciter l'innovation, le progrès scientifique et l'éducation par l'entremise de la recherche en milieu avicole. Le Conseil a pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement en réponse aux besoins actuels et futurs de l'industrie.

Ed O'Reilly, de Terre-Neuve-et-Labrador, est le représentant des Producteurs de poulet du Canada (PPC) au Conseil d'administration du CRAC. La contribution annuelle des Producteurs de poulet du Canada au CRAC à des fins de recherche s'élève à 200 000 \$. Le financement en 2013 a été utilisé pour appuyer la grappe de recherche avicole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, y compris les projets concernant l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ces derniers.

Les Producteurs de poulet du Canada ont appuyé la création du Conseil et, chaque année, financent des projets qui permettent à l'industrie canadienne du poulet d'atteindre ses objectifs annuels. Les projets pour lesquels des fonds sont affectés portent sur des sujets tels que la microbiologie, l'utilisation et le remplacement des antibiotiques, la salubrité des aliments, les soins aux animaux, la santé de la volaille, les préoccupations environnementales et les maladies.

Depuis 2001, le CRAC a consacré un montant de plus de 2,9 millions de dollars à la recherche avicole et grâce au financement



de contrepartie, ce montant dépasse 14 millions de dollars. Le fonds de recherche des Producteurs de poulet du Canada – les revenus produits par ce fonds fournissent la contribution annuelle au CRAC – s'élève à environ 5,6 millions de dollars.

Nouvelle demande de la Grappe des sciences avicoles

Le CRAC a présenté au nom de l'industrie avicole du Canada une demande à Agriculture et Agroalimentaire Canada en vue de la constitution d'une grappe de science avicole pour cinq ans en vertu du Programme Agri-innovation (PAI) qui fait partie du cadre stratégique *Cultivons l'avenir 2* pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Le 18 février 2014, le ministre Gerry Ritz a annoncé l'approbation de la Grappe des sciences avicoles du CRAC de 5,7 millions de dollars, dont 4 millions de dollars sont donnés par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cette grappe a rassemblé un nombre important d'intervenants de l'industrie et est beaucoup plus importante que la première grappe des sciences de trois ans qui a pris fin le 31 mars 2013.

Une « grappe » réunit des équipes multidisciplinaires de scientifiques dans le but de régler des problèmes complexes et de créer des synergies dans les efforts de recherche. Elle représente une façon d'optimiser les ressources ainsi qu'une solide justification pour l'investissement dans la recherche avicole au Canada. La mise en commun des ressources intellectuelles et financières afin d'aborder des sujets d'intérêt commun constitue une façon convaincante de maximiser l'incidence de notre investissement collectif dans la recherche. La demande du CRAC est appuyée par un large éventail d'organismes et d'entreprises

de l'industrie qui se sont regroupés pour offrir les ressources pour appuyer la recherche proposée.

La recherche proposée dans la demande constitue le consensus des besoins établi par l'industrie avicole et reflète les grandes priorités et les résultats cibles énoncés dans la Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada, dont la viabilité économique, la génétique, la salubrité des aliments, les produits de santé pour la volaille, la santé de la volaille, le bien-être de la volaille, l'environnement et les aliments pour la volaille.

La Stratégie est issue d'une consultation approfondie auprès des producteurs, des organisations de producteurs, le monde de la recherche (gouvernement et universités) et de représentants de l'industrie de la transformation de la volaille.

La demande est axée sur quatre thèmes, chacun regroupant plusieurs priorités de l'industrie :


1. les maladies infectieuses de la volaille, étant donné qu'elles ont une incidence sur la santé de la volaille ou la zoonose;
2. les alternatives en matière de produits de santé animale et de stratégies de gestion qui renforcent le système immunitaire de la volaille et atténuent l'impact des pathogènes infectieux tout en diminuant le besoin en antimicrobiens traditionnels;
3. le bien-être et le mieux-être de la volaille dans la chaîne de production tels qu'aides par une fonction immunitaire précoce, l'harmonie dans les divers systèmes alternatifs de production à la ferme, les options de restriction alimentaire pour les élevages de reproduction, la densité d'occupation et les effets des extrêmes de température durant le transport de la volaille;
4. l'intendance environnementale telle qu'elle est touchée par les matières particulaires, l'ammoniac, les gaz à effet de serre et leurs effets sur la volaille, les travailleurs du secteur de la volaille et l'empreinte environnementale de l'industrie.

L'importance de la grappe permettra l'exécution de recherches fondamentales ainsi que d'études à plus court terme et appliquées qui apporteront des réponses immédiates et de l'information future à l'industrie avicole et alimentaire ainsi que des facteurs ayant une incidence sur le bien-être du consommateur.

L'industrie canadienne du poulet a fait de l'innovation une partie intégrante de sa vision en reconnaissance du besoin de faire preuve de dynamisme et de rehausser l'efficacité à la fois des producteurs et de nos partenaires de l'industrie. ■



COMMENT ÇA MARCHE?



Croissance différentielle
Surveillance du marché
Suivi et application

CROISSANCE DIFFÉRENTIELLE

La principale responsabilité des Producteurs de poulet du Canada est de veiller à ce que nos 2 700 producteurs produisent la bonne quantité de poulet frais, salubre et de grande qualité pour répondre aux besoins des consommateurs canadiens.

C'est pourquoi les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration de l'ensemble du pays se réunissent toutes les huit semaines pour déterminer la demande anticipée du marché et établir, en conséquence, la quantité de poulet à produire. Depuis leur création en 1979, les PPC ont conclu plusieurs ententes et élaboré différents processus devant servir à l'établissement des allocations qui allaient de l'approche s'appuyant sur une formule « descendante » (1979-1994) à une série d'ententes ascendantes sur l'allocation, commençant avec l'Entente nationale sur les allocations et les prix en 1995, suivie de l'Entente nationale sur l'allocation en 1998 qui est ensuite devenue l'Entente opérationnelle de l'Accord fédéral-provincial (AFP) sur le poulet de 2001. Comme le veut la pratique et compte tenu du ralentissement de la croissance dans l'industrie du poulet, les allocations depuis 2005 ont en grande partie été établies au prorata.

Depuis 2009, la croissance différentielle est l'un des domaines prioritaires cruciaux des PPC et des efforts énormes et constants ont été déployés pour en venir à une solution qui satisfait tous les intervenants.

Une démarche intensive dirigée par les provinces et facilitée par les PPC a été conduite à la fin de 2012 et a débouché sur une séance de négociation de deux jours les 13 et 14 février 2013 à Ottawa. Les négociations ont réduit les différends et produit une approche fondée sur une formule pour l'allocation de la croissance future au prorata, en fonction de critères liés à la population, à la part de marché, à l'économie et au rendement. Au cours de cette démarche, le 22 novembre 2012, l'Alberta a adressé à tous les signataires de l'Accord fédéral-provincial (AFP) un avis de retrait de l'AFP à compter du 31 décembre 2013. On a vivement cherché à conclure une entente avant l'échéance du 22 février 2013 au-delà de laquelle l'Alberta ne pouvait plus revenir unilatéralement sur son avis de retrait. Finalement, il n'a pas été possible d'obtenir un consensus des provinces.



En mai, les administrateurs des PPC ont déterminé qu'il serait impossible de résoudre la question de la croissance différentielle sur la base de la proposition des 13 et 14 février, principalement en raison de la part de marché. Les administrateurs des PPC ont plutôt convenu de recourir à une

autre option en deux volets qui séparerait la question d'une nouvelle méthode d'allocation et la question des demandes de l'Alberta et de l'Ontario.

En juillet, les PPC ont soumis à l'étude des administrateurs des PPC une proposition en deux volets. Après plus d'une journée et demie de discussions à St. John's, les administrateurs des PPC ont échoué une fois de plus dans leur tentative de parvenir à un accord. Par conséquent, en août, le président et le personnel des PPC ont préparé une entente temporaire d'allocation d'une durée de 6 périodes pour les périodes A-121 à A-126. Cette entente, conjuguée à une entente de services avec l'Alberta, a été présentée aux administrateurs des PPC au début de septembre comme étant à prendre ou à laisser. Les administrateurs des PPC ont accepté et signé l'entente de services avec l'Alberta. L'entente de services prévoyait une période (du 31 janvier au 14 février 2014) qui permettait à l'Alberta de se retirer après l'établissement de la période A-124.

En octobre, les PPC ont lancé une demande de proposition et ils ont retenu les services d'un médiateur professionnel en vue de conclure, au plus tard le 31 janvier 2014, une entente à long terme entre les Producteurs de poulet du Canada (PPC) et 10 offices provinciaux de commercialisation du poulet sur une méthode révisée d'établissement des allocations qui tient compte du principe de l'avantage comparatif et autorise la croissance différentielle entre les provinces. Le médiateur a rencontré toutes les provinces et tous les intervenants en aval en novembre et la première séance de médiation a eu lieu en décembre à Toronto. Deux autres séances étaient prévues en janvier 2014. ■

SURVEILLANCE DU MARCHÉ

En 2013, les producteurs de poulet canadiens ont produit 1 043 millions de kilogrammes (Mkg) de poulet, soit 1,8 % de plus qu'en 2012. Cette augmentation représente le plus fort taux de croissance annuelle des six dernières années.

Toujours en 2013, les prix à la production ont augmenté pour la troisième année consécutive en raison du maintien des prix élevés de la moulée. En moyenne, les prix à la production en 2013 étaient plus de 3 cents supérieurs à ceux de 2012 mais devaient tendre à la baisse tout au cours de l'année par rapport au sommet atteint dans la dernière période de 2012.

En début d'année, les stocks en entrepôt se situaient à 34,9 Mkg, puis à 37,3 en fin d'année, soit 7 % de plus que l'année précédente. Toutefois, l'augmentation soudaine des importations dans le dernier trimestre de 2013 a contribué à faire grimper les stocks qui s'étaient maintenus entre 35 et 37 Mkg pendant la plus grande partie de 2013.

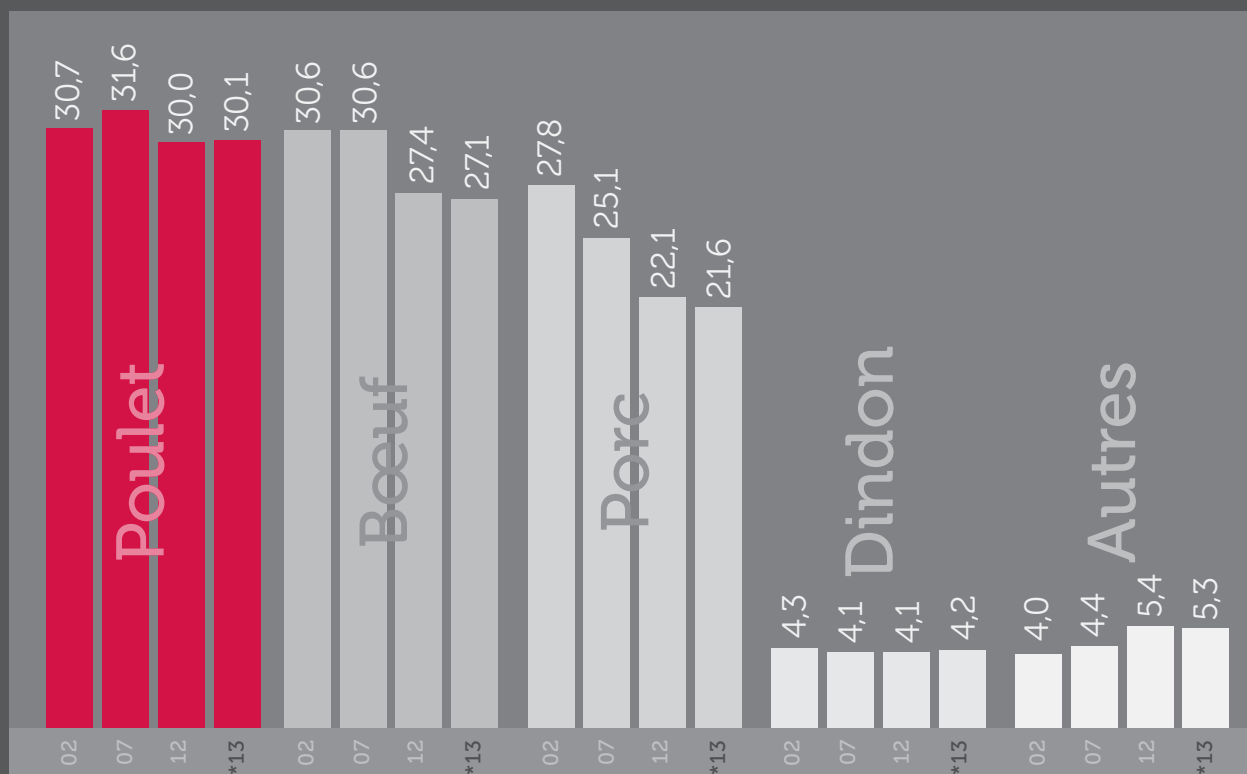
Pour l'année sous étude, il est prévu que la consommation de poulet par habitant atteindra 30,1 kg, soit un peu plus (0,1 kg) qu'en 2012 puisque la disparition totale de poulet a légèrement devancé la croissance de la population. Selon les données préliminaires, la consommation de bœuf par habitant aurait baissé de 1 % pour atteindre 27,1 kg alors que celle du porc aurait chuté de 2 % pour se situer à 21,6 kg en 2013. Par ailleurs, la consommation de dindon par habitant a augmenté de 4,2 kg et celle de l'agneau et du veau était inchangée par rapport à 2012.

Production provinciale

Pour la quatrième année consécutive, la production canadienne totale de poulet a augmenté en 2013. En effet, les producteurs de poulet canadiens ont produit 1 043 Mkg, soit 18,3 Mkg ou 1,8 % de plus qu'en 2012. Il s'agit de la plus importante augmentation annuelle de la production depuis 2007.

En grande partie, l'augmentation s'est produite dans le premier semestre de l'année. Durant les premier et deuxième trimestre de 2013, la production était de 2,8 % et 2,3 % (7,0 Mkg et 6,0 Mkg) plus élevée, respectivement, que durant la même période en 2012 alors que durant les troisième et quatrième trimestre, l'augmentation était, respectivement, de 4,3 Mkg et de 0,9 Mkg comparativement à l'année précédente.

CONSOMMATION PAR HABITANT - VIANDES DIVERSES (KG)



* ESTIMATION

PRODUCTION PROVINCIALE DE POULET (MILLIERS DE KILOGRAMMES ÉVISCÉRÉS)

Province	2013	2012	Variation en %
Colombie-Britannique	156 543	155 218	0,9 %
Alberta	93 026	92 977	0,1 %
Saskatchewan	41 380	39 815	3,9 %
Manitoba	43 198	43 523	-0,7 %
Ouest	334 147	331 531	0,8 %
Ontario	337 307	330 902	1,9 %
Québec	289 650	280 771	3,2 %
Centre	626 958	611 673	2,5 %
Nouveau-Brunswick	28 287	28 352	-0,2 %
Nouvelle-Écosse	35 887	35 634	0,7 %
Île-du-Prince-Édouard	3 803	3 680	3,3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	13 926	13 853	0,5 %
Atlantique	81 902	81 519	0,5 %
Canada	1 043 007	1 024 723	1,8 %

PÉRIODES DE CONTINGENTS

	Du	Au	Allocation (Mkg évisc.)	Production (Mkg évisc.)	Utilisation du contingent
A-115	30 décembre 2012	- 23 février 2013	155,4	158,4	102,0 %
A-116	24 février 2013	- 20 avril 2013	158,5	159,6	100,7 %
A-117	21 avril 2013	- 15 juin 2013	166,3	166,0	99,9 %
A-118	16 juin 2013	- 10 août 2013	163,3	160,9	98,5 %
A-119	11 août 2013	- 5 octobre 2013	160,9	160,5	99,8 %
A-120	6 octobre 2013	- 30 novembre 2013	158,2	160,2	101,3 %
A-121	1 ^{er} décembre, 2013	- 25 janvier 2014	155,0	155,1	100,1 %

Ce solide gain dans le premier semestre de l'année était attribuable aux allocations plus élevées que la production de l'année précédente et à une surproduction des allocations des périodes A-115 et A-116, les deux premières de 2013. Les allocations des périodes d'été, soit A-117 à A-119, ont été légèrement sous-produites tandis que la production réelle durant les deux dernières périodes était plus élevée que la quantité de kilogrammes attribuée.

La production dans le cadre du Programme d'expansion du marché des PPC a augmenté de 6 % (2,5 Mkg) pour se situer à 43,2 Mkg en 2013, la première hausse suite à quatre années de baisse consécutives. En 2013, la production intérieure a augmenté de 1,6 % (15,8 Mkg) pour atteindre 999,8 Mkg.

Prix à la production

En 2013, le prix canadien moyen à la production était de 1,710 \$ le kilogramme en poids vif. Bien que ce montant était

de 3,2 cents de plus que le prix moyen en 2012, les prix à la production ont clairement suivi une tendance à la baisse par rapport au prix vif qui a atteint l'apogée de 1,822 \$ dans la dernière période de 2012. Durant la période A-115, la première de l'année, le prix à la production a atteint son plus haut niveau de l'année à 1,752 \$. Au cours des quelques périodes suivantes, les prix ont baissé graduellement et ensuite d'un seul trait à 1,738 \$ dans la période A-119.

Les bonnes conditions de récolte dans la plupart des régions de l'Amérique du Nord ont donné lieu à des quantités abondantes de maïs et de fève soya, soulageant ainsi les approvisionnements très serrés de maïs et de fève soya de l'année de récolte 2012/2013. En conséquence, les prix à la production ont repris leur tendance à la baisse durant le reste de l'année pour la terminer à 1,610 \$, soit 21,2 cents de moins qu'à la fin de 2012.

Prix de gros

D'ordre général, l'année 2013 a été celle de la dualité pour les prix de gros. Durant le premier semestre, les prix étaient considérablement plus élevés par rapport aux années précédentes, alors qu'ils se sont mis à baisser dans le deuxième semestre. En 2013, le prix de gros moyen (marché composite) se situait à 3,50 \$, presque identique à la moyenne de 3,51 \$ en 2012. Au début de juillet, les prix ont atteint leur apogée à 3,67 \$ avant de chuter à 3,12 \$ vers la fin de décembre. Les statistiques sur les prix de gros canadiens sont compilées par EMI (Express Market inc.).

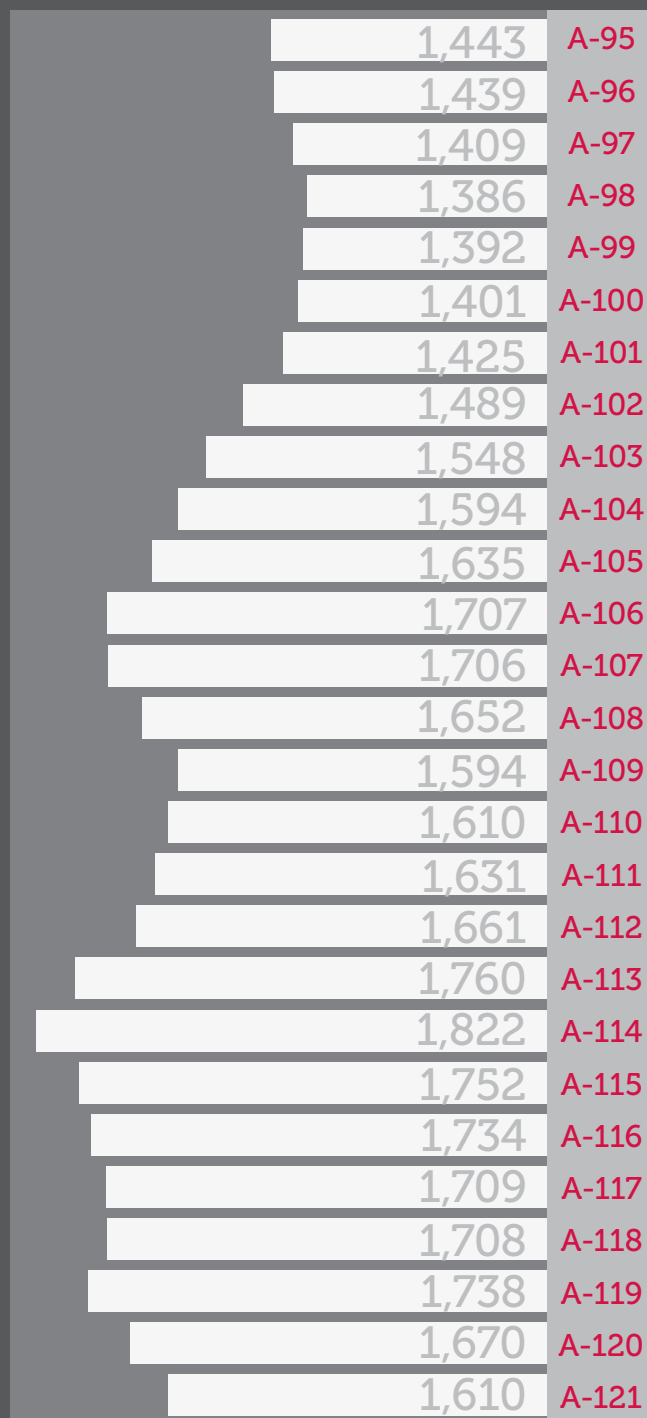
Dans le cas des morceaux individuels, les prix des ailes et des cuisses étaient en moyenne plus bas en 2013 qu'en 2012 lorsque ces deux segments ont connu un très bon rendement. En 2013, le prix moyen des ailes était de 5,02 \$ comparativement à 5,27 \$ en 2012 alors que le prix des cuisses, soit 2,92 \$ en 2013, était de sept cents de moins que l'année précédent. Aux États-Unis, le prix des ailes était beaucoup plus bas que les niveaux sans précédent de 2012 auquel moment l'apogée était attribuable à la fermeté de la demande et à la baisse des stocks. En 2013, le prix canadien pour les poitrines se rapprochait étroitement du prix américain, débutant l'année à un bas niveau avant de grimper en flèche durant les mois d'été et de retomber encore une fois vers la fin de l'année.

Prix de détail

Selon Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le poulet frais et surgelé (le seul indicateur national pour les prix de détail du poulet) a poursuivi une croissance modérée en 2013. Durant l'année, l'IPC pour le poulet était de 146,6 comparé à 144,1 en 2012, reflétant une augmentation de 1,8 %. En 2013, les prix du poulet au détail étaient plus élevés dans le deuxième semestre de l'année que durant les six premiers mois.

(Nota : Statistique Canada surveille les prix de détail du poulet entier frais, de la poitrine désossée et dépecée et des cuisses, et calcule un indice mensuel des prix selon les prix de ces produits).

PRIX À LA PRODUCTION MOYEN PONDÉRÉ AU CANADA (\$ / KG)



En guise de comparaison, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour tous les articles combinés, mieux connu sous le vocable « indice du coût de la vie », a augmenté de 0,9 % en 2013 alors que l'IPC pour l'ensemble des aliments était supérieur de 1,2 % à ce qu'il était en 2012.

Selon les mêmes données, les hausses du prix de détail pour le bœuf (2,9 %) et le porc (2,4 %) en 2013 étaient plus élevées que pour le poulet (1,8 %), en grande partie à cause d'une réduction des approvisionnements de viande rouge en Amérique du Nord. Du côté des autres viandes, les prix du dindon et des fruits de mer ont aussi augmenté davantage que ceux du poulet (2,7 % et 2,3 % respectivement).

Importations

Selon les rapports des Affaires étrangères et Commerce et Développement Canada (MAECD), un total de 120,3 Mkg de poulet a été importé au Canada en 2013. Le MAECD est responsable de la délivrance de permis d'importation pour le poulet et les produits contenant surtout du poulet. En raison des obligations du Canada en vertu de l'ALÉNA, le contingent tarifaire (CT) est fixé à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente.

Le CT de 2013 a été établi à 77,7 Mkg, soit 0,7 Mkg de plus qu'en 2012. Selon les statistiques préliminaires de fin d'année, un total de 81,5 Mkg de poulet et de produits du poulet a été importé dans le cadre du CT, les importations globales totalisant 75,8 Mkg. Les importations en vertu du programme d'importation à des fins de concurrence se situaient à 5,7 Mkg, soit 1,3 Mkg de plus que l'année précédente. Ce programme permet d'importer des poulets de sorte que les fabricants canadiens puissent produire des produits transformés du poulet qui ne figurent pas à la liste des marchandises d'importation contrôlée (LMIC). Cette liste comprend des produits de spécialité, comme des repas de poulet surgelés. Ensemble, les importations globales et à des fins de concurrence totalisaient 81,5 Mkg, soit 7,8 % de la production de l'année précédente. Le CT de 2014 est estimé à 78,8 Mkg, quantité supérieure de 1,1 Mkg à celle de l'année précédente.

En 2013, le poulet en morceaux (désossé et non désossé) représentait 73,8 % de toutes les importations du CT, soit 4,4 % de moins qu'en 2012. Les importations de poulet surtransformé représentaient 25,9 % de toutes les importations du CT alors qu'une très petite quantité de poulet éviscéré a été importée. Aucun poulet vivant n'a été importé dans le cadre du CT en 2013. Comme par le passé, les États-Unis ont été le plus grand

fournisseur de produits du poulet importés dans le cadre du CT, pour un total de 55,4 Mkg (73 % de l'ensemble des importations globales) portant une valeur totale de 151,6 millions de dollars. Les importations globales en provenance du Brésil représentaient un total de 13,1 Mkg (17 %) et une valeur de 43,3 millions de dollars. Les autres pays exportateurs en 2013 étaient la Thaïlande avec 6,8 Mkg (19,6 M\$), le Chili avec 0,3 Mkg (1,0 M\$), et dans une moindre mesure, l'Allemagne, l'Israël et Chypre pour un total combiné de 0,3 Mkg représentant une valeur de 1,2 M\$. La valeur totale de l'ensemble des produits importés en fonction du CT était de 216,7 millions de dollars, soit 3,5 millions (1,6 %) de moins qu'en 2012.

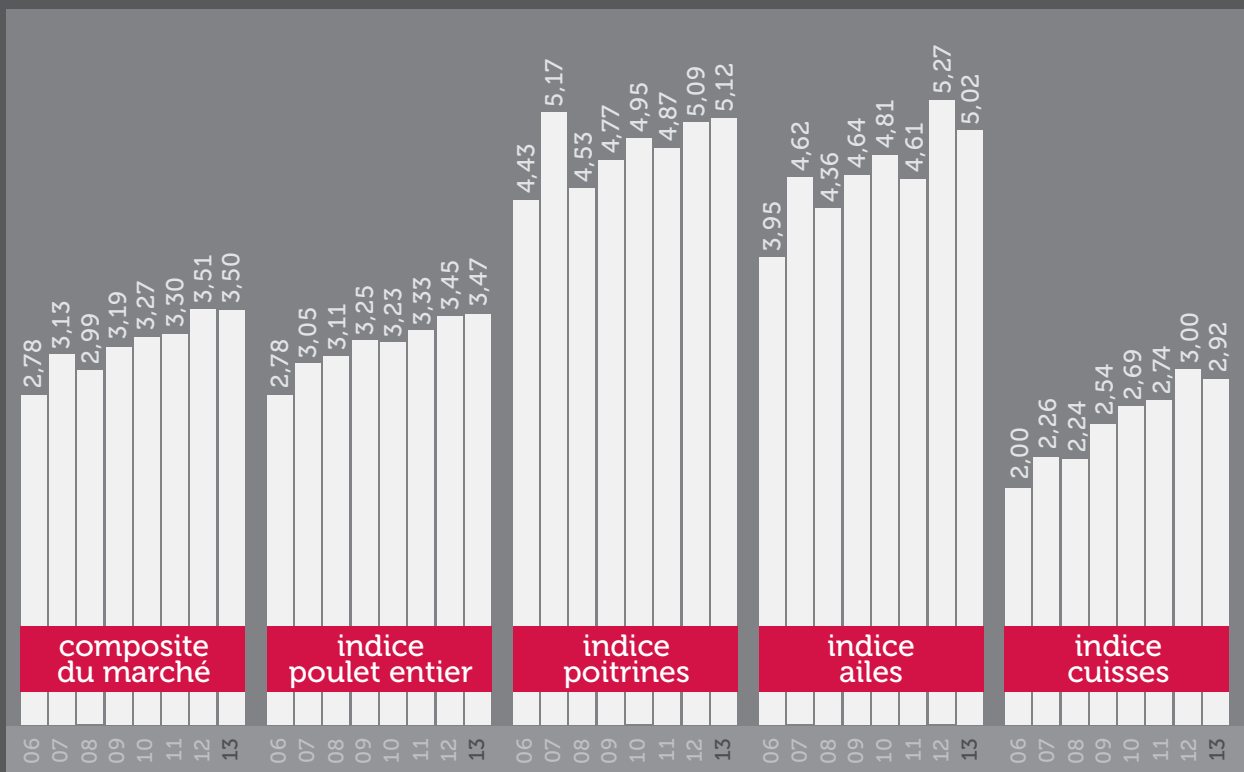
Le MAECD a aussi délivré d'autres permis d'importation en vertu du programme d'importation pour réexportation. Ce programme permet d'importer du poulet et des produits du poulet à des fins de surtransformation au Canada. Toutes les importations en vertu de ce programme doivent être exportées dans les trois mois. En 2013, un total de 38,8 Mkg a été importé conformément à ce programme, soit 34,4 Mkg (47 %) de moins qu'en 2012. La baisse importante des importations dans le cadre de ce programme est en grande partie attribuable aux règles et contrôles plus rigides institués par le ministère en rapport audit programme. Toutefois, les importations de poulet en vertu du Programme de report de droits de l'Agence des services frontaliers du Canada, qui totalisaient 61 Mkg en poids éviscéré en 2013, ont augmenté près de trois fois par rapport aux 17,7 Mkg en 2012. Cela a largement compensé la baisse des importations en vertu du programme pour réexportation. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux pages 43 et 44 (Contrôles à l'importation).

IMPORTATIONS

	2013	2012	Variation en %
Importations globales	75 772 286	75 542 447	0 %
Importations pour concurrence	5 731 405	4 463 689	28 %
Importations pour réexportation	38 841 443	73 253 388	-47 %
Importations spéciales	0	0	-
Importations en raison de pénurie	3 185	0	-
TOTAL	120 348 319	153 259 524	-21 %
Importations de volaille de réforme	97 212 521	105 973 988	-8 %

Source : MAECD, AAC

PRIX DE GROS MOYEN ANNUEL EN \$ / KG (SOURCE : EMI)



En 2013, les PPC ont reçu trois demandes visant des importations supplémentaires totalisant 98 150 kg afin de combler des pénuries sur le marché. Un permis supplémentaire a été délivré pour une quantité de 3 185 kg de morceaux désossés. Nous avons reçu deux autres demandes de la part de fabricants de produits non inscrits à la LMIC pour de la viande brune qui ne pouvait être fournie en vertu de la Politique d'expansion du marché des PPC. Des permis totalisant 144 884 kilogrammes en équivalence de poids éviscéré ont été accordés en 2013.

La quantité importée de volaille de réforme est demeurée très élevée en 2013. Selon les données d'AAC, un volume de 97,2 Mkg de produits de volaille de réforme a été importé au Canada en 2013, soit 8,8 Mkg de moins qu'en 2012, mais près de 15 Mkg de plus qu'en 2011. Ce volume dépassait également de 15,7 Mkg la quantité de poulet importée en vertu du CT. Le total des importations de volaille de réforme représente près de 10 % de toute la production canadienne de poulet. La baisse de 8 % dans les importations de volaille de réforme en 2013 correspond au déclin dans les abattages de volaille de réforme aux États-Unis. Comme la volaille de réforme n'est actuellement pas sujette au CT, il est impossible de prévoir ou de limiter son importation dans le cadre de cette échappatoire. Pour plus de détails, voir les pages 40-41.

Exportations

Selon les données de Statistique Canada sur les exportations, environ 150,2 Mkg de poulet canadien ont été exportés en 2013, reflétant une augmentation de 6,5 % par rapport à 2012. Durant l'année, la principale destination pour le poulet et les produits du poulet canadien était encore une fois les États-Unis avec 61,5 Mkg, une quantité de 3,5 Mkg de plus qu'en 2012 et représentant 41 % de toutes les exportations. Taïwan venait au deuxième rang en important 23,9 Mkg, soit 4,7 Mkg de plus que l'année précédente. Les huit autres pays qui figurent à la liste des 10 plus importantes destinations pour le poulet canadien sont les Philippines, Cuba, Hong Kong, le Gabon, le Bénin, Tajikistan, l'Afrique du Sud, et la Guinée équatoriale. En 2013, les exportations vers Tajikistan ont triplé comparativement à 2012 pendant que les exportations vers Taïwan et le Gabon ont aussi augmenté de façon importante. Par ailleurs, les cargaisons expédiées à Hong Kong et en Afrique du Sud ont baissé considérablement en 2013 par rapport aux années précédentes. Selon les mêmes données, la valeur des exportations de poulet canadien a passé de 323 M\$ en 2012 à 362 M\$ en 2013, une hausse de 12 %. Toujours en 2013, les exportations vers les États-Unis sont estimées à elles seules à 247 millions de

dollars, un montant de 13 % de plus qu'en 2012 et elles reflètent près des deux-tiers de la valeur totale des exportations en 2013.

Stocks en entrepôt

Les stocks en entrepôt ont débuté l'année 2013 à 34,9 Mkg pour la terminer à 37,3 Mkg, une quantité qui reflète une hausse de 2,5 Mkg ou de 7%. D'ordre général, les inventaires étaient considérablement plus élevés qu'en 2012 auquel moment les stocks étaient à leur plus bas niveau depuis plusieurs années. Les volumes de stocks en entrepôt ont été stables, oscillant autour de 36 Mkg pendant la plus grande partie de l'année, mais ont augmenté à 40 Mkg à la fin de 2013. Le gros de l'augmentation s'est produit dans les catégories des ailes et des poitrines.

Du côté des inventaires surgelés par catégorie en 2013, les stocks de poulets entiers, de poulet en morceaux et surtransformé ont tous augmenté alors que ceux de la catégorie « divers » ont subi une petite baisse. Les inventaires de poulet en morceaux ont grimpé de 1,7 Mkg (10 %), ceux du poulet surtransformé de 0,7 Mkg (5 %) et du poulet entier de 0,1 Mkg (25 %). D'autre part, les stocks de poulet appartenant à la catégorie « divers », qui inclut la VSM (viande séparée mécaniquement – abats, peau et pieds) ont baissé de 0,1 Mkg ou de 3 %.

Dans la catégorie des morceaux de poulet, les stocks de cuisses et de poitrines ont augmenté en 2013 alors que ceux des ailes et des autres morceaux de poulet ont chuté. En effet, les inventaires de cuisses et de poitrines ont augmenté de 0,5 Mkg et 1,7 Mkg (12 % et 36 %) respectivement, tandis que ceux des ailes et des autres morceaux de poulet ont baissé de 0,4 Mkg et 0,1 Mkg (9 % et 6 %).

Par ailleurs, dans la catégorie du poulet surtransformé, les stocks de poitrines désosées surtransformées ont augmenté de 0,8 Mkg (45 %) en 2013, tandis que les inventaires des autres produits surtransformés et surgelés (y compris les filets, lanières, pépites, croquettes, et ailes cuites) n'ont pas bougé.

Mouvement interprovincial

Les PPC surveillent le nombre de poulets vivants en déplacement dans les commerces interprovincial et d'exportation. Les données sont déclarées chaque semaine aux PPC et vérifiées par des vérificateurs externes à toutes les quatre périodes. En 2013, le mouvement interprovincial (MIP) total a baissé de 50,8 millions de kilogrammes en poids vif. ■

MOUVEMENT INTERPROVINCIAL DE POULETS VIVANTS (EN KILOGRAMMES POIDS VIF)

Province	2013		2012	
	À	De	À	De
Colombie-Britannique	-	-	-	-
Alberta	-	-	-	-
Saskatchewan	-	2 608 000	-	3 304 000
Manitoba	2 608 000	-	3 304 000	-
Ontario	1 221 000	17 032 000	20 760 000	30 753 000
Québec	21 602 000	29 235 000	69 076 000	38 455 000
Nouveau-Brunswick	45 818 000	4 439 000	31 532 000	27 699 000
Nouvelle-Écosse	4 300 000	17 036 000	1 655 000	21 109 000
Île-du-Prince-Édouard	-	5 199 000	-	5 007 000
Terre-Neuve-et-Labrador	-	-	-	-
Total	75 549 000	75 549 000	126 327 000	126 327 000

La baisse de 50,8 millions de kilogrammes en poids vif dans le déplacement de poulets vivants entre les provinces en 2013 s'explique par une baisse générale dans les déplacements entre l'Ontario et le Québec et une augmentation entre le Nouveau-Brunswick et le Québec.

26852	0.00	0.
23386	46.00	92.
510515	0.00	0.
506781	0.00	0.
92001	0.00	0.
95001	0.00	0.
94011	0.00	0.
514278	0.00	0.
518003	99.00	99.
534941	0.00	0.
90010	20.00	20.
0120	0.00	0.

SUIVI ET APPLICATION

Vérification du système

En 2013, le personnel a achevé les vérifications des offices provinciaux de commercialisation afin d'établir la conformité avec les politiques et règlements des PPC. Ces vérifications englobent les périodes A-110 à A-113, amorcées en 2012 et les périodes A-114 à A-117. Les vérificateurs externes des PPC ont terminé la vérification des transformateurs allant des périodes A-110 à A-113 et A-114 à A-117.

Le rapport de vérification des périodes A-110 à A-113 a été présenté aux administrateurs des PPC en mai 2013 et celui des périodes A-114 à A-117 a été présenté en novembre 2013.

Évaluation de la commercialisation à outrance

Lors de la vérification des périodes A-114 et A-115, trois offices provinciaux de commercialisation ont été évalués pour commercialisation à outrance et ont reçu une imposition d'un montant de 216 960 \$ en redevances. Pendant les périodes de vérification A-116 et A-117, deux offices provinciaux de commercialisation ont été évalués pour commercialisation à outrance

et ont reçu une imposition d'un montant de 136 409 \$ en redevances. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs des PPC en novembre 2013 et les redevances ont ensuite été versées.

Expansion du marché

Un transformateur primaire a mis en marché une production reçue en contravention de la Politique d'expansion du marché des PPC durant les périodes A-103 à A-105 et a reçu une imposition d'un montant de 181 539 \$ en redevances. En mai 2013, le conseil d'administration a rendu une décision concernant l'imposition finale. En juillet 2013, le conseil d'administration a approuvé la demande du transformateur de payer les redevances sur douze mois, majorées des intérêts au taux préférentiel +1 %. Les PPC ont reçu les versements mensuels en 2013 et les redevances encore dues seront versées d'ici mai 2014.

Pendant les périodes A-117 et A-118, un transformateur primaire a mis en marché une production reçue en contravention de la Politique d'expansion du marché des PPC et a reçu

une imposition d'un montant de 14 666 \$ et 16 020 \$ respectivement. Au cours de la période A-118, un autre transformateur primaire a été évalué et a reçu une imposition de 8 945 \$ pour commercialisation en violation de la Politique d'expansion du marché. Ces redevances ont été versées en 2013.

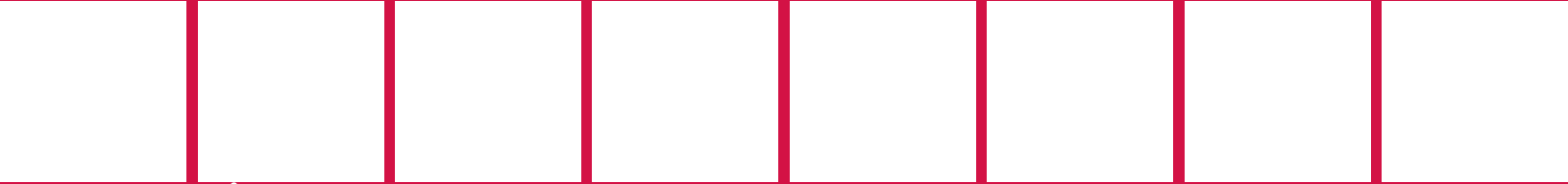
Transferts de contingents inter-périodes

La Politique sur les transferts de contingents inter-périodes garantit une certaine flexibilité qui permet de répondre aux besoins du marché. Les demandes constituent une réponse aux exigences à court terme, déterminées par le marché entre deux périodes précises de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage ou influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

En 2013, les PPC ont reçu une demande concernant le transfert de contingents inter-périodes de 111 811 kilogrammes en poids vif, comparativement à 2012, où aucune demande n'a été reçue. ■

The image features two large, cylindrical industrial storage tanks made of corrugated metal. The tanks are positioned in the foreground, with a dark, rocky mountain range visible in the background under a cloudy sky. The Valco logo, which consists of a globe with wings and the word 'VALCO' below it, is prominently displayed on the side of both tanks. A white horizontal banner is superimposed across the middle of the image, containing the text 'NOS DÉFIS'.

NOS DÉFIS



Relations gouvernementales
La volaille de réforme
Commerce international
Communications et sensibilisation
Stratégie de relations publiques

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Le volet des relations gouvernementales est une priorité pour les Producteurs de poulet du Canada. Nous avons pour mandat de veiller à ce que les producteurs soient entendus, tant au pays que sur la scène internationale, quand vient le temps de prendre d'importantes décisions en matière d'agriculture et de politique commerciale.



Nos principaux objectifs en matière de relations gouvernementales sont d'accroître notre visibilité auprès des décideurs de sorte que l'industrie participe pleinement à l'élaboration de politiques ayant une incidence sur l'industrie de la volaille; nous souhaitons participer aux processus législatifs et veiller à ce que tous les programmes et règlements soient respectés et mis en application pour la production nationale, les importations et les exportations. À long terme, nous voulons :

- collaborer avec le gouvernement pour résoudre nos questions hautement prioritaires;
- contrer certaines perceptions négatives qui peuvent exister envers les Producteurs de poulet du Canada, la gestion de l'offre et les enjeux de l'industrie;
- demeurer bien informés quant à l'orientation générale du gouvernement, les politiques publiques et les programmes qui pourraient concerner l'industrie;

- établir et maintenir des relations avec les principaux représentants sur lesquels les Producteurs de poulet du Canada peuvent compter en période de crise; et
- conserver la grande notoriété des Producteurs de poulet du Canada auprès des décideurs gouvernementaux en tant qu'industrie responsable.

Réunions et discussions clés

CONSULTATIONS EN TABLE RONDE PRÉBUDGÉTAIRES

Chaque année avant le budget fédéral, les Producteurs de poulet du Canada surveillent le processus prébudgétaire, et fournissent un apport aux consultations, soit en personne ou par écrit. C'est alors que le gouvernement sollicite des commentaires sur le processus décisionnel du Plan d'action économique. Une série de consultations en table ronde sont tenues à travers le pays par le ministre des Finances, Jim Flaherty, le ministre d'État (Finances), Kevin Sorenson, et le secrétaire parlementaire, Andrew Saxton.

Le 22 novembre, les Producteurs de poulet du Canada se sont

rendus à Moncton, au Nouveau-Brunswick, afin de participer et de fournir des commentaires aux séances prébudgétaires tenues par le ministre Sorenson.

Le comité de l'agriculture de la Chambre des communes

Le 30 mai, les Producteurs de poulet du Canada ont comparu devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes sur le bien-être des animaux.

Le 25 novembre, les Producteurs de poulet du Canada ont rencontré Bev Shipley, député de l'Ontario de Lambton—Kent—Middlesex, qui venait d'être élu à la présidence du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. L'objectif principal de la réunion était de fournir à M. Shipley un tour d'horizon sur l'industrie de la volaille au Canada, la structure organisationnelle des Producteurs de poulet du Canada, la manière dont nous déterminons l'allocation et notre chaîne d'approvisionnement. Les PPC ont également saisi l'occasion pour remercier le gouvernement pour son appui continu à l'endroit de la gestion de l'offre, tout en notant certaines de nos préoccupations à l'égard de dispositions spécifiques de l'accord de principe sur l'AECG. En particulier, nous avons également discuté de l'importation et de la volaille de réforme et M. Shipley a dit vouloir en connaître davantage sur la question lors d'une réunion de suivi.

Journée de lobbying

Les PPC ont tenu leur journée annuelle de lobbying le 9 mai afin de faire avancer les questions prioritaires au nom des producteurs de poulet du Canada et de l'industrie canadienne de

Les Producteurs de poulet du Canada favorisent une démarche coopérative dans leurs relations avec les représentants élus et non élus, et les partenaires de l'industrie.

la volaille. Les membres des PPC ont rencontré 56 députés et sénateurs à Ottawa et 24 autres rencontres ont eu lieu peu après dans des bureaux de circonscriptions. Il s'agit d'une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente et représente environ 20 % des députés et des sénateurs.

Les administrateurs, remplaçants, représentants des offices provinciaux et le personnel des PPC ont soumis un éventail de sujets, y compris la gestion de l'offre, le commerce, le contrôle des importations, la résistance aux antimicrobiens, la salubrité des aliments à la ferme, et les soins aux animaux. Cependant, l'accent a porté tout particulièrement sur la sensibilisation à la question cruciale de l'importation de volaille de réforme, qui met en danger le système et l'industrie.

Congrès du Parti conservateur

Dave Janzen, président des Producteurs de poulet du Canada, et le personnel ont participé au Congrès de 2013 du Parti conservateur tenu à Calgary du 31 octobre au 2 novembre.

Les associations des circonscriptions électorales de Medicine Hat, Edmonton—Mill Woods—Beaumont, Calgary-Sud-Est, et Calgary—Nose Hill ont formulé une motion de politique controversée sur la gestion de l'offre à la séance sur la politique économique. Elle recommandait un changement à la formulation (et à la politique) qui redirigerait l'appui du Parti conservateur vers quelque chose de nouveau plutôt que vers la gestion de l'offre.

La motion a été rejetée par le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, et un groupe de députés de l'Ontario, y compris Gary Schellenberger. Le ministre Ritz a été le premier à prendre la parole et à s'opposer vigoureusement à la motion. Il a défendu la gestion de l'offre et a déclaré qu'elle n'étouffe pas l'innovation, qu'elle n'est pas un obstacle au commerce, et qu'elle n'est pas responsable des prix excessifs. Plusieurs autres députés ont également appuyé la gestion de l'offre et ont voté contre la motion, y compris le ministre du Commerce international, Ed Fast.

En bout de ligne, la motion a été rejetée par 182 voix contre 42, et s'est évanouie pendant la séance économique avant qu'elle puisse se rendre à la séance plénière sur la politique.

Réception en novembre

Dans le cadre de son programme continu de relations gouvernementales, le Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada a tenu sa réception parlementaire annuelle à l'hôtel Fairmont Château Laurier à Ottawa, le 28 novembre. Les invités comprenaient des députés, des sénateurs, du personnel politique et ministériel, et des partenaires de l'industrie. L'honorable Ed Fast, ministre du Commerce international, et d'autres ministres clés, de même que les membres des deux comités du Sénat et de la Chambre des communes sur l'agriculture et de l'agroalimentaire et le commerce international ont participé à la fête. Le personnel politique et les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada comptaient aussi parmi les invités.

Lors de son allocution aux participants, Dave Janzen, président des Producteurs de poulet du Canada, a saisi l'occasion pour souligner que l'industrie canadienne de la volaille est une réussite canadienne exemplaire - un bon choix pour le Canada, et un bon choix pour les Canadiens. M. Janzen a également remercié le gouvernement pour son appui continu à l'endroit de la gestion de l'offre et a donné suite aux préoccupations concernant l'importation de volaille de réforme et de poulets étiquetés comme étant de la volaille de réforme.

Cette année, une courte vidéo a été diffusée, mettant en évidence quelques faits et chiffres sur l'industrie canadienne de la volaille ainsi que certains de nos messages clés; la vidéo sera présentée sur le site Web des PPC qui est en cours de remaniement et qui sera lancé au début de 2014.



Un autre projet a été dévoilé à la réception du mois de novembre. Les Producteurs de poulet du Canada ont fait construire un modèle de poulailler et fait préparer une affiche décrivant les conditions de vie dans un poulailler, la façon dont nous élevons nos oiseaux, la biosécurité, la ventilation, et d'autres exigences du programme de salubrité des aliments et de soins aux animaux. Le modèle a fait fureur et a suscité une discussion exhaustive de plusieurs invités au sujet de l'industrie.

Le modèle réduit prend appui sur un poulailler de Chilliwack en Colombie-Britannique, donne un aperçu de la manière dont fonctionne un poulailler, et sert d'exposition physique du haut niveau de soins et de manipulation que doivent respecter les producteurs de poulet du Canada.

Plusieurs nouvelles bannières ont également été imprimées pour aider à raconter la bonne nouvelle au sujet du poulet canadien et la raison pour laquelle il s'avère un bon choix pour le Canada et les Canadiens.

La volaille de réforme

L'effort continu des PPC en matière de relations publiques en 2013 visait principalement la résolution du problème critique des importations de volaille de réforme. En plus de consacrer la journée de lobbying à la volaille de réforme, les PPC ont demandé l'intervention gouvernementale à l'aide de plusieurs rencontres, exposés et présentations aux comités tout au long de l'année.

L'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a fait preuve de diligence en encourageant les autres ministres et les hauts fonctionnaires à chercher et à mettre en place des solutions à ce grave problème. Les représentants des PPC ont rencontré l'Agence canadienne des services frontaliers, le ministère du Commerce international, le ministère de la Santé, le ministère des Finances, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Agriculture et Agroalimentaire Canada. ■

LA VOLAILLE DE RÉFORME

.....

Une volaille de réforme est une vieille poule pondeuse ou de reproduction, un sous-produit du processus de la ponte d'œufs. Contrairement à la viande de jeunes poulets, les importations de volaille de réforme ne sont pas limitées. Toutefois, toutes les volailles de réforme peuvent être étiquetées comme du poulet à la consommation.

La volaille de réforme continue d'être importée au Canada en quantités excessives. Le consommateur canadien s'en est rendu compte et 74 % des Canadiens et Canadiennes veulent que la volaille de réforme soit clairement étiquetée à ce titre. Ainsi, les Producteurs de poulet du Canada travaillent avec diligence depuis les quelques dernières années pour résoudre la situation, à la fois pour nos producteurs, notre industrie et le consommateur canadien.

En 2013, le Canada a importé 97,2 millions de kg de viande de volaille de réforme en provenance des États-Unis. Cela représente près de 10 % de la production de poulet au Canada et une perte considérable pour l'économie du pays, soit un montant de 590 millions de dollars dans le PIB du Canada et la perte de 8 900 emplois.

De plus, il existe des preuves définitives à l'effet que du poulet est frauduleusement importé comme de la volaille de réforme. Vers le milieu de 2013, les importations de volailles au Canada avaient atteint 112 % de la production américaine de volaille de réforme. Cela signifie que le Canada importait plus de viande de poitrine de volaille de réforme que ce

qui était produit aux États-Unis et que la volaille de réforme n'était pas consommée dans ce pays. Au minimum, si les importations frauduleuses étaient limitées uniquement à ce supplément de 12 %, cette activité représenterait une perte de 66 millions de dollars en évasion de droits.

À la lumière de cette incidence des plus négatives pour l'industrie canadienne du poulet, les Producteurs de poulet du Canada ont travaillé diligemment avec leurs partenaires de l'industrie et le gouvernement pour réprimer les importations frauduleuses et les produits utilisés volontairement pour contourner le pilier du contrôle des importations dans le régime de la gestion de l'offre.

Les Producteurs de poulet du Canada ont demandé à :

1. l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de mettre en œuvre un processus de certification obligatoire afin d'éviter les erreurs d'étiquetage du poulet importé;
2. l'Agence des services frontaliers du Canada de catégoriser les produits mélangés comme du poulet étant donné qu'il n'existe aucun test permettant de distinguer la viande de volaille de réforme et celle du poulet à griller et que de ce fait, le contenu des produits mélangés ne peut être confirmé; et
3. à l'ACIA d'exiger la véracité de l'information sur les étiquettes afin de mieux renseigner les consommateurs; la volaille de réforme n'est pas du poulet et comporte des risques d'allergie aux œufs. Les consommateurs ne savent pas s'ils achètent de la volaille de réforme puisque tous les produits sont étiquetés comme du poulet.

Tout au cours de l'année, cette question est demeurée à l'avant-plan. Les PPC en ont discuté avec le Comité consultatif sur les mesures frontalières en avril et ce fut le seul sujet critique soulevé lors de notre Journée de lobbying du 9 mai. Les PPC ont de nouveau abordé la question directement avec le ministre Ritz à la réunion FPT qui s'est déroulée en juillet. Enfin, des réunions ont eu lieu tout au cours de l'année avec les dirigeants et le personnel ministériel d'AAC, du MAECD, des Finances, de l'ACIA et de l'ASFC. Un élément clé de nos efforts fut la sensibilisation des intéressés à l'endroit de la question. À cette fin, un livret a été préparé pour éduquer les intervenants et les principaux représentants du gouvernement, et des annonces ont été placées dans les publications de l'industrie pour diriger l'attention sur les conséquences de cet enjeu. La question a aussi été un point de mire de la réception des PPC en novembre 2013 et continuera de retenir l'attention de l'industrie en 2014. ■

COMMERCE INTERNATIONAL

.....

Les règles commerciales sont essentielles à l'industrie canadienne du poulet afin que nous puissions maintenir les trois piliers essentiels de la gestion de l'offre : l'établissement de prix par le producteur, la discipline en matière de production et le contrôle des importations.

Il est de la plus haute importance que le gouvernement fédéral assure le maintien de la gestion de l'offre au moyen de tous les accords bilatéraux, régionaux ou multilatéraux.

Les PPC appuient la situation commerciale équilibrée du Canada qui permet des gains en accès au marché pour l'ensemble de l'agriculture canadienne tout en conservant l'intégrité des systèmes de gestion de l'offre canadiens. À cet égard, nous travaillons en collaboration avec nos homologues nationaux et provinciaux producteurs de volaille, de lait et d'œufs afin de surveiller de près toutes ces initiatives.

Que ce soit sous le régime de l'OMC ou du Partenariat transpacifique (PTP), nous insistons sur le fait que nous sommes déjà le 15^e importateur de poulet en importance au monde. Pour mettre cela en contexte, la Nouvelle-Zélande bloque toutes les importations de poulet. Nous nous situons nettement au-delà de la plupart des membres du PTP. En fait, le Canada importe plus de poulet que 6 des 11 autres membres du PTP (Australie, Brunei, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pérou, États-Unis) – regroupés.

Organisation mondiale du commerce

La conférence ministérielle de l'OMC s'est déroulée du 3 au 7 décembre à Bali, en Indonésie. Douze ans après le lancement des séries de négociations de Doha, les membres ont finalement été en mesure de conclure un accord partiel. La trousse de Bali ne constitue pas un accord exhaustif, mais signale que certains progrès ont été réalisés et que l'OMC n'est pas morte après bon nombre d'années de négociations au point mort.

Ce qu'on appelle la trousse de Bali est composée de 10 décisions dans les domaines de la facilitation du commerce, les enjeux liés à l'agriculture

et les enjeux liés au développement ciblant principalement les pays les moins avancés (PMA) :

FACILITATION DU COMMERCE

- Accord sur la facilitation du commerce.

AGRICULTURE

- Services généraux;
- Constitution de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire;
- Comprendre les dispositions d'administration du contingent tarifaire des produits agricoles;
- Concurrence à l'exportation – déclaration ministérielle provisoire;
- Coton.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX LIÉS AUX PMA

- Règles préférentielles en matière d'origine pour les pays les moins avancés;
- Opérationnalisation de la renonciation concernant le traitement préférentiel réservé aux services et aux fournisseurs de services des pays les moins avancés;
- Accès au marché hors taxes et hors contingent pour les pays les moins avancés;
- Mécanisme de surveillance du traitement spécial et différentiel.

Ce qui importe le plus aux PPC c'est la décision sur l'interprétation de l'administration des contingents tarifaires agricoles. La décision a pour but d'améliorer l'utilisation des contingents tarifaires agricoles et d'accroître la transparence au moyen du processus de notification. La décision prévoit la mise en œuvre d'un mécanisme de sous-utilisation pour assurer un taux d'utilisation minimum de 65 %. Lorsque les taux d'utilisation sont inférieurs

à 65 % pendant deux années consécutives, ou lorsqu'aucune notification n'a été reçue pendant deux années consécutives, le mécanisme prévoit un processus de consultation qui donnerait éventuellement lieu à un changement de méthode administrative, y compris l'administration des contingents tarifaires agricoles selon le principe du premier arrivé, premier servi. Compte tenu des taux d'utilisation élevés déclarés par le Canada en ce qui a trait aux contingents tarifaires agricoles soumis à la gestion de l'offre, la proposition est appuyée par le Canada. Selon les PPC, les contingents tarifaires agricoles constituent un instrument de politique commerciale légitime conçu pour offrir un accès au marché prévisible et uniforme.

Concernant la concurrence à l'exportation, il n'y a aucune date de fin pour procéder à l'élimination parallèle complète de toutes les formes de subvention d'exportation conformément à l'objectif établi dans la déclaration ministérielle de Hong Kong de 2005, et il s'agit clairement d'une question qui sera abordée dans le cadre du programme de travail post-Bali.

Il a été convenu que les pays développés membres chercheront à améliorer leur couverture actuelle hors taxes et hors contingent pour au moins 97 % des produits provenant des pays les moins avancés (PMA). Encore une fois, il s'agit d'une réitération de la décision prise au départ à Hong Kong en décembre 2005. Cette décision n'a aucun impact sur le Canada qui offre un accès hors taxes et hors contingent pour plus de 97 % des produits provenant des PMA.

L'accord de Bali peut servir de jalon important vers le règlement des questions restantes de la série de négociations au

neutre de Doha. En l'adoptant, les membres ont réaffirmé non seulement leur engagement envers l'OMC, mais également à l'égard du respect des suites de la série de négociations de Doha. Cependant, l'exécution du Programme de Doha pour le développement (PDD) n'est toujours pas chose facile, compte tenu du nombre de sujets difficiles compris dans les modalités provisoires de 2008 révisées (Rev 4) qui demeure la version faisant l'objet de discussion.

Bilatéral et régional

Le Canada a consacré beaucoup d'efforts à deux accords commerciaux bilatéraux et régionaux en 2013. L'Accord économique et commercial global (AECG) constitue un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. L'accord de principe a été signé le 18 octobre 2013 par le premier ministre Stephen Harper et par José Manuel Durão Barroso, président de l'Union européenne.

L'UE et le Canada ont reconnu au tout début du processus de négociation qu'il n'y avait aucun intérêt commercial quant à la viande de volaille ou aux œufs. Malgré cela, les PPC estiment que les concessions en matière d'accès au marché accordées à l'Union européenne pour les fromages de qualité sont inquiétantes, compte tenu du fait que le gouvernement n'a pas été en mesure de conclure l'AECG au moyen du même modèle réussi employé dans le cadre d'accords commerciaux antérieurs – ceux ayant réalisé des gains importants en ce qui a trait à l'accès au marché pour l'agriculture canadienne tout en protégeant l'intégrité des systèmes de gestion de l'offre du Canada.

Les producteurs laitiers du Canada ont vigoureusement dénoncé l'entente et

l'augmentation des importations de fromage. L'impact économique complet reste à voir, mais le gouvernement canadien a promis des dédommagements pour répondre à toute incidence négative.

Le Partenariat transpacifique (PTP) constitue l'autre accord commercial majeur recherché par le Canada. Le Canada et les 11 autres membres (Australie, Brunei Darussalam, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, États-Unis et Vietnam) se sont rencontrés de façon périodique en 2013 et terminé l'année par une réunion des ministres et des principaux négociateurs à Singapour. Bien que personne n'ait cru qu'un accord puisse être conclu en 2013, jusqu'à la dernière minute, les membres ont prétendu qu'ils poursuivaient cet objectif.

L'absence d'un accord s'est avérée peu surprenante pour la majorité des observateurs, compte tenu du nombre de questions en suspens qui étaient jugées loin d'être réglées. Les ministres n'ont pas réussi à fixer une nouvelle date limite pour conclure les négociations, qui sont au ralenti en ce qui a trait aux enjeux tels que la propriété intellectuelle, les sociétés d'État et l'accès au marché. Malgré ces difficultés, les membres visent toujours un accord à très court terme.

Les PPC ont surveillé de façon rapprochée ces négociations commerciales en collaboration avec nos homologues des secteurs de la volaille, des produits laitiers et des œufs, et ont été en communication continue avec les négociateurs canadiens. Alors que les procédures étaient au ralenti à Genève, notre correspondant là-bas a changé de centre d'intérêt et a mis l'accent plus sur l'AECG Canada-UE et sur les pourparlers du PTP. Nous publions conjointement un bulletin commercial international intitulé *Genève en bref*, qui traite des principales négociations commerciales.

Organisation mondiale des agriculteurs

L'OMA, ou l'Organisation mondiale des agriculteurs, constitue une organisation internationale d'agriculteurs, pour agriculteurs, qui a pour but de rassembler toutes les organisations coopératives nationales de producteurs et de coopératives agricoles afin d'élaborer des politiques qui appuient les agriculteurs dans les pays développés et en développement partout dans le monde. L'OMA a été lancée en 2011 en remplacement de l'ancienne Fédération internationale des producteurs agricoles, et elle a le mandat d'aborder les préoccupations globales de sécurité alimentaire. La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) est membre, et le président actuel de la FCA,

Ron Bonnett, siège au sein du conseil d'administration de l'OMA. La politique de l'OMA sur le commerce international, qui a été appuyée par ses 50 pays membres représentant tous les continents, a renforcé le besoin d'équilibrer de façon appropriée l'amélioration de la production nationale tout en empêchant la distorsion des marchés d'exportation.

La politique préconise un accroissement des activités commerciales et une réduction du protectionnisme, tout en endossant le droit des pays de prendre les mesures jugées nécessaires pour promouvoir leurs systèmes alimentaires et la souveraineté alimentaire :

« Tous les pays doivent avoir le droit de définir leurs propres politiques agricoles nationales afin de pouvoir aborder les préoccupations majeures de leurs citoyens. »

« Les règles commerciales devraient également permettre des mesures stratégiques nationales visant à promouvoir la stabilité des fournisseurs comme des filets de sécurité, une bonne commercialisation et la gestion de l'offre. »

L'organisation adopte une position équilibrée, tout comme le Canada, qui prend en compte un éventail d'opinions d'agriculteurs dans différentes circonstances dans divers pays, qu'ils soient développés, en développement ou les moins avancés. La clé pour l'OMA consiste à veiller à ce que les agriculteurs soient consultés avant qu'ils ne soient touchés par l'élaboration de politiques internationales.

Contrôles d'importation

Le volume d'accès pour le poulet est demeuré une préoccupation en 2013. Bien que l'engagement du Canada en matière d'accès au marché international pour le poulet soit fixé à 77,7 millions de kilogrammes (M de kg), représentant 7,5 % de la production de l'année précédente, 81,5 M de kg de poulet ont été importés sous les contingents tarifaires agricoles, donnant lieu à un niveau d'accès de 7,9 %. Ces importations supplémentaires réduisent les possibilités de production canadienne de poulet supplémentaire et les bienfaits économiques connexes à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Ces autorisations d'importation supplémentaires ont été générées par les producteurs de produits surtransformés non assujettis aux contrôles d'importation (ne figurant pas sur la

liste des marchandises d'importation contrôlée). Cela démontre encore une fois l'importance de la modification de la règle sur les produits composés d'un mélange défini, aussi connue comme la règle de 13 %, qui permet aux produits contenant 87 % ou moins de poulet de ne pas être assujettis aux contrôles d'importation. Évidemment, un seuil si élevé mène à des abus et tout un ensemble de produits est conçu pour respecter cette règle généreuse et ainsi contourner les contingents tarifaires agricoles.

L'alignement du tarif douanier du Canada avec la définition de la liste des engagements du Canada auprès de l'OMC a été désigné comme solution au rapport conjoint gouvernement-industrie de 2011 du groupe de travail sur les importations de poulet, mais nous attendons toujours la mise en œuvre. Une telle modification réduirait la pression sur l'affectation de contingents tarifaires agricoles, permettrait au Canada de ne plus dépasser ses obligations internationales et de générer des activités économiques supplémentaires et des emplois pour les Canadiens.

Le ministre du Commerce international a apporté des changements importants et positifs au Programme d'importation pour réexportation (PIRE), et son utilisation a baissé, passant de 73,2 M de kg en 2012 à 38,9 M de kg en 2013. Le ministre du Commerce international a accepté, avec le Comité consultatif sur le Contingent tarifaire (CCCT), de ne plus autoriser les produits marinés dans le cadre du PIRE, en vigueur le 1^{er} juin 2014.

L'augmentation marquée du volume de produits de poulet mariné dans le cadre du PIRE, associée à l'impossibilité de vérifier avec certitude si les critères du programme sont respectés, s'est avérée une indication claire que des mesures s'imposaient. Le détournement de produits vers le marché canadien au lieu de leur réexportation a donné lieu à une concurrence déloyale pour les agriculteurs et les transformateurs canadiens, et a causé une distorsion du marché. Les Producteurs de poulet du Canada ont applaudi la décision d'exclure les produits marinés, et encouragent des mesures similaires si d'autres éléments du PIRE s'avèrent difficiles à vérifier.

Le resserrement des critères et des vérifications du PIRE ont encouragé certains demandeurs à passer au Programme de report des droits, un programme similaire géré par l'Agence des services frontaliers du Canada. Les volumes de poulet importés dans le cadre du Programme de report des droits ont augmenté, passant de 2,1 M de kg en 2011 à

17,7 M de kg en 2012 et à 61 M de kg en 2013, ce qui est une grande source de préoccupation pour l'industrie. Le Programme de report des droits offre un calendrier de réexportation de quatre ans et n'est pas conçu pour les produits agricoles. Il s'agit évidemment d'un dédoublement de programmes et d'un manque d'uniformité entre ministères. Les préoccupations ont été soulevées par les Producteurs de poulet du Canada et bon nombre d'intervenants de l'industrie concernant le caractère non convenable du Programme de report des droits pour les produits de poulet, et nous avons demandé à ce que les produits de poulet soient seulement autorisés dans le cadre du PIRE. ■

COMMUNICATIONS ET SENSIBILISATION

.....

Le point sur la stratégie de mise en valeur

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de progresser dans le dossier de promotion de l'image du poulet frais canadien dans la vente de détail. En 2011, les administrateurs des PPC ont approuvé un plan d'action visant à élaborer une stratégie de mise en valeur du poulet canadien.

Après les nombreux travaux effectués en 2012, ils ont approuvé l'analyse de rentabilité et le plan de marketing de la stratégie en mars 2013. La dernière étape du processus consistait à approuver le financement de la stratégie, ce qui a été fait en juillet dernier. Les administrateurs ont approuvé un financement initial pour l'élaboration de la stratégie pendant la deuxième moitié de 2013 et sa mise en œuvre en 2014 et 2015.

À la suite de vastes consultations auprès de l'industrie et des détaillants, les PPC ont convenu des éléments pour créer une stratégie de mise en valeur cohérente qui ferait croître le marché du poulet canadien. Il en est résulté une stratégie pour le poulet frais canadien qui, au niveau des détaillants, mise sur la perception favorable qu'a la population canadienne des producteurs d'ici et se concentre sur l'importance de l'identité canadienne.

La stratégie se veut un moyen de faire voir que les producteurs canadiens contribuent à l'amélioration de l'alimentation des familles canadiennes en leur offrant du poulet frais et nutritif (sain et faible en gras). L'un des éléments centraux de la stratégie est le logo qui montre que le poulet est d'origine canadienne.

Le colonel Hadfield et sa famille ont conçu un sandwich au poulet sur le thème du retour sur Terre à l'occasion du super barbecue annuel de poulet

Tout au long de l'année 2013, les PPC ont cherché à faire accepter en principe par plusieurs grands épiciers leur participation au programme national de mise en valeur et ont recueilli les commentaires sur la version préliminaire de l'entente d'autorisation. Au début de 2014, les négociations pour l'établissement de contrats seront entamées avec les transformateurs et les détaillants intéressés.

Le slogan a été trouvé : ce sera « Élevé par un producteur canadien^{MC} ». Trois options de logo seront mises à l'essai auprès des consommateurs canadiens en janvier 2014 pour déterminer lequel convient le mieux. Le slogan et le logo seront incorporés aux étiquettes des détaillants et des transformateurs. Ce sera un ajout dans certains cas tandis que, dans les autres, c'est la mention de produit local ou d'origine canadienne ou la mention du pays d'origine qui sera ainsi remplacée.

La nouvelle image de marque reposera sur une solide stratégie de marketing numérique et traditionnel en français et en anglais dans le cadre de laquelle verront le jour trois grandes vagues d'annonces publicitaires à la télévision et dans les magazines avec concours pour les consommateurs à la fin du printemps (juste à temps pour la saison du barbecue), au début de l'automne et au début de l'hiver. Ce sont là trois périodes où les volumes de ventes sont les plus importants chez les détaillants. Le lancement en ligne de la marque commencera en février 2014 : beaucoup d'énergie sera d'abord consacrée à la promotion de la nouvelle image de marque sur Internet, notamment dans les médias sociaux. La création d'une application pour téléphones intelligents fait même partie du projet.

Programmes et documentation sont aussi prévus pour le lancement; le logo et le slogan figureront dans les dépliants hebdomadaires de certains détaillants participants.

La signature des accords commencera à la fin de janvier 2014, et de nombreux partenaires commenceront à épuiser leurs stocks actuels d'étiquettes dès février et mars pour faire de la place aux étiquettes avec notre nouveau logo.

Fête du Canada

Les Producteurs de poulet du Canada ont souligné leur 21^e année comme commanditaire national de la fête du Canada dans la capitale nationale le 1^{er} juillet 2013. Pour célébrer la chose en grande pompe, le colonel Chris Hadfield et sa famille ont créé une recette servie aux milliers de personnes affamées rassemblées pour souligner la fête du Canada au centre-ville d'Ottawa.

De retour depuis peu de sa mission à titre de commandant de la Station spatiale internationale, le colonel Hadfield et sa famille ont conçu un sandwich au poulet sur le thème du retour sur Terre à l'occasion du super barbecue annuel de poulet au parc Major's Hill.

Le sandwich comprenait une poitrine de poulet grillé de 5 oz marinée au citron, à l'ail et au poivre, du jus d'orange, de la cassonade, du thym et plus encore!

Près de 10 000 poitrines de poulet frais ont été grillées à la perfection dans le cadre de l'activité, l'une des nombreuses auxquelles pouvaient participer les visiteurs venus célébrer au coin poulet du parc.

« C'était pour nous une fierté de servir la recette de la famille Hadfield dans le cadre des célébrations de la fête du Canada, a fait savoir Dave Janzen, président des PPC. La famille Hadfield a une longue tradition dans le domaine agricole, et la récente excursion du colonel Hadfield dans l'espace a été une source d'inspiration pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Honnêtement, je ne peux imaginer de meilleure façon de célébrer! »

Les PPC se sont fait une responsabilité sociale de verser 0,50 \$ pour chaque achat de sandwich et salade à la Banque d'alimentation d'Ottawa. Cette année, le montant recueilli par les ventes et les dons recueillis le jour de la fête du Canada s'élève à 4 147 \$.

Communications en matière de santé

Le travail de communication des Producteurs de poulet du Canada continue de dépendre en grande partie de la santé des consommateurs et de leur intérêt pour des aliments et des choix de vie sains. Les bienfaits du poulet pour la santé constituent pour nous un élément important, et c'est pourquoi nous cherchons à informer les consommateurs à cet effet, et ce, par la promotion de ressources en ligne et sur papier lors de conférences ou de salons dans le domaine de la santé et dans les médias sociaux.

Voici des exemples de conférences et de festivals auxquels ont assisté les Producteurs de poulet du Canada ou pour lesquels du matériel promotionnel a été fourni :

- Le Salon national de la femme (Toronto et Ottawa);
- Congrès annuel des diététistes du Canada (Victoria);
- conférence professionnelle de l'Association canadienne du diabète (Montréal);
- conférence annuelle de l'Ontario Society for Health and Fitness (Thornhill);
- Canadian Western Agribition (Saskatoon);
- Russell Fair (Russell).

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de rédiger et de solliciter des articles sur la santé et la nutrition pour leur bulletin mensuel, la section santé de leur site Web et

le blogue. Ces articles sont des ressources auxquelles peuvent faire référence les personnes inscrites au bulletin d'information et aux visiteurs du site Web pour choisir des aliments santé et opter pour un mode de vie sain ou simplement pour voir ce que les autres ont fait de leur côté pour adopter un mode de vie sain.

SÉRIE DE FICHES NUTRITIONNELLES

La demande reste forte pour les fiches nutritionnelles créées pour les professionnels de la santé afin qu'ils les distribuent gratuitement.

Les Producteurs de poulet du Canada collaborent étroitement avec les nutritionnistes pour étoffer leurs deux grands documents en version papier, soit le livret de recettes et la série de fiches nutritionnelles. La série compte maintenant 12 fiches ainsi qu'un journal pour noter ses habitudes alimentaires hebdomadaires et un journal pour noter ses collations et ses boissons. Ce sont des outils cliniques et éducatifs utiles pour ceux qui veulent changer leurs habitudes alimentaires et adopter un mode de vie sain. Nutritionnistes, infirmières, pharmaciens et autres professionnels de la santé sont friands de ces ressources pour les patients.

Les fiches sont accessibles et téléchargeables en ligne pour les offices provinciaux et les consommateurs à la page des ressources pour les patients poulet.ca/sante/patient_resources.

Partenariat avec Natation Canada

Les Producteurs de poulet du Canada ont apporté une grande contribution à la natation au Canada. Nous avons en



effet établi un partenariat avec Natation Canada pour créer une image favorable chez le consommateur qui associera le poulet frais canadien aux bienfaits cardiovasculaires de la natation dans le cadre d'un mode de vie sain. Grâce à ce partenariat, Natation Canada a été la première association sportive à faire du poulet frais canadien la « source de protéines officielle pour la natation au Canada ».

Pour faire connaître le partenariat pour un mode de vie sain au grand public, nous avons entre autres réalisé une campagne sur les médias traditionnels et les médias sociaux à l'occasion du Concours nommez les amis de la piscine et mis sur pied l'équipe cuisine numérique sur le nouveau site Web de Natation Canada, getswimming.ca. Les partenaires ont aussi lancé le concours du parent du mois

en natation pour accroître le nombre de visites au site de l'équipe cuisine et encourager les consommateurs à devenir membre de « la plus grande équipe de natation au monde ».

Natation Canada a aussi fait suite au partenariat en accordant une bonne visibilité aux PPC par des affiches en bord de piscine, des messages d'intérêt public, des annonces publicitaires sur vidéo, une affiche animée et la distribution de notre livret de recettes et d'autocollants promotionnels lors d'événements importants. Des articles sur la santé des Producteurs de poulet du Canada ont été inclus dans un bulletin électronique hebdomadaire distribué à plus de 8 000 personnes dont des athlètes, des entraîneurs et des adeptes de natation. Les activités issues du partenariat se poursuivront en 2014, notamment avec l'intégration de l'image de marque dans l'ensemble des communications et des compétitions et événements récréatifs.

Sondage usages et attitudes 2013

L'édition 2013 du sondage usages et attitudes des Producteurs de poulet du Canada a une fois de plus révélé que la viande favorite des Canadiens est le poulet!

Le sondage, effectué tous les trois ans, se penche sur les habitudes de consommation générales, les comportements en matière de repas et les perceptions envers le poulet canadien par rapport au poulet importé.

Les résultats obtenus montrent une fois de plus que le poulet est la viande la plus achetée en épicerie et continue d'être une part importante du menu des Canadiens. Le poulet trône au sommet des choix des Canadiens depuis 2004 lorsque la consommation par personne a dépassé celle du bœuf alors en première place; il y est resté depuis.

Le sondage de cette année, mené par Léger Marketing, montre aussi que les consommateurs canadiens croient qu'il est important que le poulet qu'ils achètent soit d'origine canadienne (88 %). On peut en ressortir deux points : les gens veulent savoir d'où vient leur poulet et nous devons donc agir en conséquence en faisant la promotion du poulet canadien.

Les consommateurs canadiens ont clairement manifesté leur soutien aux producteurs locaux et leur préférence pour le poulet produit ici au Canada. Environ 81 % des personnes interrogées trouvent qu'il est important que le gouvernement canadien défende activement les intérêts des producteurs canadiens.

Le sondage a eu lieu à la fin du mois de mai 2013 auprès de 2 002 participants. La marge d'erreur est de 2,2 %.

Nouveaux sites Web sur le poulet

Pour maintenir une opinion favorable envers l'industrie du poulet, nous avons réaménagé le site producteursdepoulet.ca à la fin de l'année et avons lancé la nouvelle version au début de la nouvelle année. En dévoilant le visage de l'industrie et en montrant nos producteurs qui travaillent fort sous un autre jour, le site rapproche le consommateur du producteur et permet de bien saisir ce que font les producteurs de poulet et la manière dont ils s'y prennent.

Le site Web fera aussi la promotion de la gestion de l'offre comme cadre qui favorise la production de la source de protéines préférée des Canadiens par les producteurs de chez nous et explique en quoi le poulet est bon pour le Canada et les Canadiens.

Nous allons aussi en faire davantage pour renforcer les liens entre le site poulet.ca et le site producteursdepoulet.ca pour encourager nos consommateurs à s'informer sur le processus de production du poulet de la ferme à leur assiette ainsi que du travail qu'accomplissent les producteurs pour assurer un poulet sain et salubre.

Au fur et à mesure que le site prendra de l'expansion seront ajoutés des exemples montrant pourquoi les Canadiens doivent continuer de faire confiance en notre poulet. Le site gagnera aussi en interactivité. Un autre changement est l'adaptation de la plateforme : comme dans le cas du site poulet.ca, les visiteurs utilisant des appareils mobiles pourront bénéficier d'une modification automatique du format des pages en fonction de leur appareil. Le trafic depuis des appareils mobiles a grimpé de 300 % depuis un an et constitue aujourd'hui 46 % du total des visites.

Le site poulet.ca continue d'être une ressource de prédilection pour les Canadiens étant donné qu'il contient des recettes, des trucs pour la cuisson, des renseignements sur la salubrité des aliments, des outils de planification des repas, des termes de cuisson et de l'information sur les coupes de poulet. Ce sont là les principales pages et sections que cherchent et explorent les visiteurs du site. Les 10 pages les plus consultées du site sont presque toutes des recettes.

En 2013, le site Web poulet.ca a été complètement refait de manière à ce qu'il devienne l'un des premiers sites de nature agricole adaptable

à n'importe quel appareil. Ainsi, les visiteurs ont toujours le format optimisé pour leur appareil, ce qui facilite la consultation du site. L'ajout de contenu ludique est un autre moyen d'attirer les visiteurs et de mieux dialoguer avec les consommateurs. Une nouvelle section de questions et réponses est en cours de rédaction; on y trouvera une série de questions des visiteurs et les réponses à chacune d'elles.

Médias sociaux

Les sites Web ne sont pas les seuls outils que nous utilisons auprès des consommateurs. Les médias sociaux, par les relations qu'ils créent en ligne, continuent d'occuper une place prépondérante pour les Producteurs de poulet du Canada. Le nombre de personnes qui aiment notre page sur Facebook a atteint le cap des 4 500 en septembre, l'objectif que nous nous étions donné pour 2013, et le compteur continue de monter grâce à nos concours et à nos prix. Ces concours avaient auparavant lieu sur Facebook même, mais les nouvelles règles du site nous obligent à les déplacer sur notre blogue même si nous pouvons encore en faire la promotion sur notre page Facebook. Bien que nous ayons eu peur que la transition fasse diminuer le nombre de participants, tout s'est bien déroulé : il en est même résulté une relation plus étroite avec les visiteurs qui peuvent ainsi voir tout ce que le blogue a d'intéressant à leur offrir.

Sur Twitter, les soirées de poulet Twitter ont été populaires, les gazouillis s'y reportant ayant été visionnés par sept millions de personnes, tandis que les clavardages sur le poulet, qui avaient lieu de jour, ont généré des gazouillis visionnés trois millions de fois. L'objectif pour 2013 était de 3 000 abonnés (il y en a près de 5 000 en fin d'année) et de 6 000 gazouillis. Pinterest est un autre média social que nous utilisons, actuellement l'un des principaux sites de référence pour nos pages, surtout celles de nos 500 recettes et plus avec photos de qualité qui sont attrayantes pour les visiteurs et qui constituent un bon « appât ».

Sur YouTube, la chaîne de vidéos en ligne, les Producteurs de poulet du Canada offrent maintenant 145 vidéos qui vont de simples vidéos explicatives à la toute nouvelle vidéo d'introduction à la gestion de l'offre lancée à la fin du mois de novembre. Les vidéos ont été visionnées 500 000 fois (notre objectif était de 400 000) et nous avons 382 abonnés à notre chaîne (l'objectif était de 250). ■

STRATÉGIE DE RELATIONS PUBLIQUES

Les administrateurs des PPC ont approuvé la mise en œuvre d'une stratégie de relations publiques visant à offrir de l'information exacte, adaptée et rapide aux consommateurs et aux médias concernant la contribution des producteurs de poulet du Canada qui offrent du poulet canadien salubre et sain, grâce à leur système de gestion de l'offre.

La gestion de l'offre continue d'être la cible d'une attention médiatique injuste, surtout en ce qui concerne les négociations sur le commerce international. Par le passé, cette attention était limitée à des commentateurs médiatiques particuliers, à des économistes et à d'autres activités agricoles. Cette couverture médiatique a été la plus marquée pendant les réunions ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou des séances de négociations clés.

Depuis 2011, l'attention soutenue et en grande partie négative accordée au système de gestion de l'offre du Canada a augmenté et a pris une importance à laquelle nous ne sommes pas habitués. En raison de l'ampleur prise par ces critiques et cette information trompeuse – attribuable en partie à la structure changeante des médias, notamment la prolifération des médias sociaux – les Producteurs de poulet du Canada se voient dans la position de devoir adopter un rôle plus actif, car ils ont la responsabilité de dénoncer ces mythes et de les démystifier avant que les Canadiens n'adoptent des points de vue erronés sur la gestion de l'offre et l'industrie du poulet du Canada.

Par eux-mêmes et avec la Coalition nationale du secteur avicole, les Producteurs de poulet du Canada se sont engagés à travailler sur trois initiatives – surveillance et analyse des médias, rédaction de réponses aux médias et présentation de nos réussites. Travailler de concert avec d'autres nous aide à fournir des réponses ayant des effets plus importants. Travailler de manière indépendante nous offre une plus grande souplesse pour conserver la confiance des consommateurs envers l'industrie canadienne du poulet.

La philosophie principale, découlant tant des objectifs proactifs que réactifs de la stratégie, est que l'appui public envers nos producteurs et notre système permettra de conserver l'appui du gouvernement. En veillant à ce que le public

En veillant à ce que le public ait des sentiments positifs à l'égard de nos producteurs et de notre poulet, nous nous assurons que nous disposons d'un réseau d'appui sur lequel nous pouvons compter.

ait des sentiments positifs à l'égard de nos producteurs et de notre poulet, nous nous assurons que nous disposons d'un réseau d'appui sur lequel nous pouvons compter. Conserver et entretenir l'opinion positive des consommateurs à l'égard du poulet canadien demande un travail considérable.

En 2013, les PPC se sont joints aux autres organismes avicoles et ont embauché une agence de relations publiques en janvier pour surveiller la couverture médiatique négative et y réagir. Au cours de l'année, les organismes avicoles ont publié un certain nombre de lettres à l'éditeur et d'articles d'opinion.

En février, les PPC ont embauché un nouvel agent de relations publiques pour appuyer le rôle élargi des PPC. La plus importante initiative des organismes avicoles a été leur participation à la convention de la Fédération canadienne des municipalités à Vancouver en mai. Le kiosque servant d'excellents repas de volaille canadienne a été le gros succès du salon professionnel. Nous avons communiqué les résultats d'un sondage des Producteurs d'œufs du Canada menés auprès de maires et de préfets dans l'ensemble du pays.

Une des principales conclusions est que dans l'ensemble, 90 pour cent de tous les répondants ont dit que la gestion de l'offre était importante pour leurs collectivités. Quatre-vingts pour cent des maires et des préfets interrogés ont dit que la gestion de l'offre est importante pour assurer la survie des fermes familiales du Canada; 71 pour cent ont dit que l'ouverture des frontières aux importations mettrait en péril les fermes familiales. Si l'entrée de produits étrangers entraînait

une réduction des prix versés aux producteurs, 74 pour cent croient que rien ne garantit que les détaillants fassent profiter les consommateurs des économies réalisées.

La Stratégie de relations publiques des Producteurs de poulet du Canada permettra d'assurer l'appui de la gestion de l'offre et des producteurs de poulet du Canada en :

- démythifiant les mythes propagés dans divers médias à propos de la gestion de l'offre;
- assurant la promotion des avantages directs et accessoires des fermes d'élevage de poulet viables et durables;
- aidant les consommateurs à comprendre l'importance des fermes d'élevage canadiennes de poulets et de s'en préoccuper;
- améliorant notre image en tant que producteurs, industrie et organismes crédibles et pas simplement en tant que défenseurs des intérêts;
- étant proactif en racontant intégralement l'histoire positive de la gestion de l'offre;
- se penchant sur les rapports ou en les remettant en question rapidement (dans la presse nationale et locale, les publications intellectuelles, les blogues, sur Twitter) à mesure qu'ils sont publiés.

La rédaction de la stratégie de l'industrie avicole s'est achevée à la fin de 2013 et le travail sur les deux stratégies se poursuivra en 2014 et rejoindra la nouvelle stratégie de promotion de la marque pour le poulet canadien frais qui sera lancée au printemps prochain. ■

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le Ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le Conseil des produits agricoles du Canada

Les membres de
LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs de poulet du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
Le 21 février 2014.

BILAN

31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	985 459 \$	1 468 972 \$
Placements à court terme (note 4)	2 417 432	3 943 954
Débiteurs	1 351 203	1 220 478
Sommes à recevoir de l'État	20 803	7 907
Encaisse affectée (note 5)	-	235 930
Charges payées d'avance	124 048	80 089
	<u>4 898 945</u>	<u>6 957 330</u>
Placements (note 4)	13 133 748	12 334 647
Immobilisations corporelles (note 6)	389 539	443 112
	<u>18 422 232 \$</u>	<u>19 735 089 \$</u>
PASSIF ET SOLDES DES FONDS		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	897 800 \$	718 356 \$
Produits reportés (note 5)	-	235 930
Portion à court terme des incitatifs reportés liés à des baux (note 7)	11 429	12 761
	<u>909 229</u>	<u>967 047</u>
Portion à long terme des incitatifs reportés liés à des baux (note 7)	97 324	108 752
	<u>1 006 553</u>	<u>1 075 799</u>
Soldes des fonds		
Affectation d'origine interne - Fonds de promotion	3 484 639	3 626 412
Affectation d'origine interne - Fonds de recherche	5 522 903	5 600 257
Non affecté - Fonds de fonctionnement	8 408 137	9 432 621
	<u>17 415 679</u>	<u>18 659 290</u>
	<u>18 422 232 \$</u>	<u>19 735 089 \$</u>

Au nom du Conseil :


Barry Uytendaele
administrateur, Comité des finances

Derek Janzen
administrateur, Comité des finances

Peter Vale
administrateur, Comité des finances

(voir notes ci jointes)

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013				2012
	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Fonds de fonctionnement	Total	Total
Produits					
Redevances et frais de services	- \$	- \$	6 235 172 \$	6 235 172 \$	6 117 215 \$
Intérêts	74 731	128 307	189 791	392 829	473 323
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés	574 539	-	-	574 539	400 695
Autres revenus	-	-	248 501	248 501	171 849
	<u>649 270</u>	<u>128 307</u>	<u>6 673 464</u>	<u>7 451 041</u>	<u>7 163 082</u>
Charges					
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	81 308	81 308	81 570
Conseil de recherches avicoles du Canada	-	150 802	-	150 802	60 000
Comités	-	-	282 539	282 539	314 867
Communications	-	-	433 911	433 911	363 942
Responsabilité sociale de l'organisation	-	-	56 249	56 249	56 647
Administrateurs et représentants	-	-	1 547 222	1 547 222	1 116 039
Technologie de l'information	-	-	281 804	281 804	317 155
Cotisations	-	-	130 801	130 801	131 804
Bureau	-	-	590 059	590 059	590 940
Frais professionnels	-	-	582 770	582 770	561 177
Activités de promotion	111 833	-	-	111 833	-
Salaires, avantages sociaux et déplacements	-	-	2 704 313	2 704 313	2 457 952
Études spéciales	644 597	-	673 383	1 317 980	1 111 086
Commerce	-	-	101 952	101 952	98 482
Traduction	-	-	148 119	148 119	141 891
	<u>756 430</u>	<u>150 802</u>	<u>7 614 430</u>	<u>8 521 662</u>	<u>7 403 552</u>
Insuffisance des produits sur les charges des opérations	(107 160)	(22 495)	(940 966)	(1 070 621)	(240 470)
Diminution nette des placements	<u>(34 613)</u>	<u>(54 859)</u>	<u>(83 518)</u>	<u>(172 990)</u>	<u>(201 801)</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(141 773) \$</u>	<u>(77 354) \$</u>	<u>(1 024 484) \$</u>	<u>(1 243 611) \$</u>	<u>(442 271) \$</u>

(voir notes ci jointes)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013			2012
	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Fonds de fonctionnement	Total
Solde au début de l'exercice	3 626 412 \$	5 600 257 \$	9 432 621 \$	18 659 290 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(141 773)</u>	<u>(77 354)</u>	<u>(1 024 484)</u>	<u>(442 271)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 484 639 \$</u>	<u>5 522 903 \$</u>	<u>8 408 137 \$</u>	<u>18 659 290 \$</u>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 243 611)\$	(442 271)\$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des primes nettes liées aux placements	53 705	61 087
Amortissement des immobilisations corporelles	81 308	81 570
Amortissement des incitatifs reportés liés à des baux	(12 760)	(12 760)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(825)
Diminution nette des placements	172 990	201 801
	<u>(948 368)</u>	<u>(111 398)</u>
Variation des :		
Débiteurs	(130 725)	(119 934)
Charges payées d'avance	(43 959)	6 038
Créditeurs et frais courus	179 444	(86 153)
Sommes dues à l'État - nettes	(12 896)	(27 819)
Produits reportés	(235 930)	(164 623)
Incitatifs reportés liés à des baux	-	10 245
	<u>(1 192 434)</u>	<u>(493 644)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 735)	(35 935)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	-	825
Achat de placements	(3 407 274)	(3 754 347)
Produits sur vente de placements	3 908 000	3 826 000
Diminution de l'encaisse affectée	235 930	546 400
	<u>708 921</u>	<u>582 943</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	<u>(483 513)</u>	<u>89 299</u>
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 468 972</u>	<u>1 379 673</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>985 459 \$</u>	<u>1 468 972 \$</u>

(voir notes ci jointes)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

1. Activités de l'organisme

OBJECTIF DE L'ORGANISME

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), constitué en société conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. Les PPC sont exonérés d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

REDEVANCES ET FRAIS DE SERVICES

Les PPC ont décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoivent des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. Sommaires des principales méthodes comptables

MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION DES ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits, des charges et la divulgation des actifs et passifs éventuels. Les estimations sont révisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles des PPC et la dépense d'amortissement liée, la valeur nette de réalisation des débiteurs et les frais courus sont les éléments les plus significatifs où les estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités ou à des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont maintenus pour le Fonds de fonctionnement et pour le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectation d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement comptabilise les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations corporelles et d'autres intérêts gagnés non alloués aux autres fonds.

Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et rend compte aussi des charges qui se rapportent à la promotion et à la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi, ainsi que des dépenses encourues pour recouvrir les redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés. Il rapporte aussi les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour le Fonds de promotion.

Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherches se rapportant à l'industrie de la volaille au Canada.

CONSTATATION DES REVENUS

Les PPC comptabilisent les revenus selon la méthode du report pour les contributions.

Les redevances sont constatées comme produits au cours de l'exercice ou elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements à court terme et les placements sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur.

Les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.

PLACEMENTS

Les intérêts sur les placements portant intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lorsque disponibles. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont estimées en utilisant les prix du marché de placements similaires où d'autre information externe.

2. Sommaires des principales méthodes comptables - suite

Les coûts de transactions reliés à ces placements sont passés à la dépenses lorsqu'encourus. Les gains et les pertes sur les placements, incluant les gains et les pertes non réalisés, sont comptabilisés dans l'état des résultats d'exploitation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX

Les incitatifs reportés liés à des baux représentent les périodes sans loyer à payer et le financement pour les améliorations locatives et les photocopieurs. Les incitatifs reportés liés à des baux sont amortis de façon linéaire sur la durée des baux et sont comptabilisés comme une réduction des dépenses de bureau.

3. Instruments financiers

Les PPC, par le biais de ses instruments financiers, sont exposés à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles les PPC peuvent être soumis au 31 décembre 2013.

Les PPC n'utilisent pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer leurs risques.

RISQUE DE CRÉDIT

Les PPC sont exposés à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit des PPC représente la somme de son encaisse, ses placements à court terme, ses placements et ses débiteurs. L'encaisse des PPC est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et les placements à court terme et les placements sont émis par l'État et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. Les PPC gèrent son risque de crédit en passant en revue ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les PPC ne seront pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les PPC rencontrent leurs obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en évaluant les besoins futurs des flux de trésorerie sur une base régulière.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers des PPC sont tous en devise canadienne et les PPC opèrent principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que les PPC ne sont pas sujets à un risque de change important.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

Les PPC sont exposés au risque de taux d'intérêt par moyen de leurs placements portant intérêts à des taux fixes. La direction limite son exposition au risque de taux d'intérêt en décalant les dates de maturités de ses placements à rendement fixe.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

Les PPC ne sont pas sujets au risque de prix autre.

CHANGEMENT DES RISQUES

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques des PPC depuis l'exercice précédent.

4. Placements

	2013		2012	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Placements à court terme	2 409 901 \$	2 417 432 \$	3 921 885 \$	3 943 954 \$
Certificats de placement garantis (CPGs)	500 000	500 000	1 300 000	1 300 000
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	12 388 769	12 380 696	10 643 750	10 778 810
Obligations du Gouvernement du Canada	247 667	253 052	247 485	255 837
	13 136 436	13 133 748	12 191 235	12 334 647
	15 546 337 \$	15 551 180 \$	16 113 120 \$	16 278 601 \$

Les placements à court terme sont composés d'obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, et de certificats de placement garantis venant à échéance au cours du prochain exercice et portant intérêt entre 2,20% et 4,12% (2012 - 3,60% et 4,53%).

Les obligations représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les CPGs seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonnent au cours des sept prochaines années (2012 - six années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 1,70% à 4,10% (2012 - 1,70% à 4,12%).

RISQUE LIÉ AUX PLACEMENTS

Le risque lié aux placements maximum auquel s'exposent les PPC est représenté par la juste valeur des placements. Les investissements dans les instruments financiers comportent aussi le risque qu'une des parties impliquées dans un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

CONCENTRATION DU RISQUE

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

5. Produits reportés et encaisse affectée

En 2005, les PPC ont reçu une somme de 875 956 \$ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif aux vitamines. Les sommes reçues doivent être utilisées par les PPC dans le but de diminuer le coût des vérifications à la ferme dans le cadre du programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des PPC, d'améliorer ou d'accroître la biosécurité à la ferme et d'allouer des fonds aux activités de recherche et de développement pour les protocoles et méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladie animale étrangère au Canada.

En 2011, les PPC ont reçu 94 638 \$ à titre de règlement intégral et définitif d'un recours collectif relatif à la méthionine. Les sommes reçues doivent être utilisés par les PPC au bénéfice des producteurs de poulet canadien et des PPC.

Les variations dans les produits reportés pour l'exercice sont comme suit :

	2013			2012		
	MÉTHIONINE	VITAMINES	TOTAL	MÉTHIONINE	VITAMINES	TOTAL
Solde au début de l'exercice	96 813 \$	139 117 \$	235 930 \$	95 617 \$	304 936 \$	400 553 \$
Intérêts gagnés	1 013	1 455	2 468	1 196	3 810	5 006
Constaté comme revenu	(97 826)	(140 572)	(238 398)	-	(169 629)	(169 629)
Solde à la fin de l'exercice	- \$	- \$	- \$	96 813 \$	139 117 \$	235 930 \$

Les charges encourues de 238 398 \$ (2012 - 169 629 \$) ont été utilisées pour améliorer ou augmenter la biosécurité à la ferme; et pour la recherche et le développement de protocoles et de méthodes pour atténuer et contenir tout déclenchement de maladies animales étrangères au Canada. Les intérêts gagnés sont constatés dans le Fonds de fonctionnement. Le revenu reporté constaté durant l'exercice est comptabilisé comme autre revenus du Fonds de fonctionnement.

6. Immobilisations corporelles

	2013		2012	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ
Matériel de bureau	393 937 \$	310 464 \$	393 937 \$	296 868 \$
Équipement informatique	274 096	197 412	246 360	162 281
Améliorations locatives	436 319	206 937	436 319	174 355
	<u>1 104 352</u>	<u>714 813 \$</u>	<u>1 076 616</u>	<u>633 504 \$</u>
Moins l'amortissement cumulé	<u>714 813</u>		<u>633 504</u>	
Valeur nette aux livres	<u>389 539 \$</u>		<u>443 112 \$</u>	

7. Incitatifs reportés liés à des baux

Les PPC se sont engagés en 2010 dans un bail qui prend fin en 2020. Le bail inclut un incitatif pour améliorations locatives de 123 252 \$ ainsi que sept mois sans loyer à payer au cours du bail.

De plus, en 2010, les PPC ont signé un bail pour deux photocopieurs qui prend fin en 2013; le bail inclut un incitatif de 5 327 \$. L'incitatif a été pleinement déprécié durant l'exercice courant.

	2013	2012
Solde au début de l'exercice	121 513 \$	124 028 \$
Augmentation au cours de l'exercice	-	10 245
Montant imputé aux charges au cours de l'exercice	(12 760)	(12 760)
Solde à la fin de l'exercice	<u>108 753</u>	<u>121 513</u>
Portion à court terme	<u>11 429</u>	<u>12 761</u>
Portion à long terme	<u>97 324 \$</u>	<u>108 752 \$</u>

8. Engagements

Les PPC se sont engagés en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums sont comme suit :

2014	175 202 \$
2015	159 533
2016	189 768
2017	162 150
2018	173 602
2019-2020	<u>237 500</u>
	<u>1 097 555 \$</u>

9. Régime de retraite

Les PPC ont un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation des PPC au titre de ce régime en 2013 s'élève à 109 124 \$ (2012 - 96 022 \$).

10. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.